



ASSOCIATION FRANÇAISE DE PROTECTION DES PLANTES

COMMISSION DES ESSAIS BIOLOGIQUES

RÉPERTOIRE TERMINOLOGIQUE EN PROTECTION DES PLANTES

1^{ère} édition : décembre 2000

2^e édition : janvier 2002

3^e édition : décembre 2003

4^e édition : décembre 2004

5^e édition : mai 2007

OBJET DU DOCUMENT

Document élaboré par le groupe de travail « Terminologie » de la Commission des essais biologiques (CEB) de l'Association française de protection des plantes.

Le but de ce groupe de travail, constitué en mars 1998, est de mettre à jour et de compléter les définitions des termes employés en protection des plantes (en particulier dans les méthodes AFPP-CEB) et de les mettre en conformité avec les connaissances scientifiques et techniques (en particulier, les directives européennes et les normes internationales).

Le répertoire se compose de trois parties :

- 1) Liste des termes définis
- 2) Tableau d'équivalence français – anglais
- 3) Tableau d'équivalence anglais – français

Actuellement, la liste des termes définis comporte plus de six cents entrées. Il s'agit là d'une liste non exhaustive, et des mises à jour périodiques seront publiées. En outre, de nombreux termes déjà publiés à ce jour (voir bibliographie ci-après), s'ils n'ont pas fait l'objet d'une rectification dans le présent document, sont toujours d'actualité.

Les lecteurs sont cordialement invités à transmettre leurs observations sur les définitions existantes et à signaler les nouveaux termes qui mériteraient d'y être intégrés avec éventuellement des propositions de définition.

Coordonnateur : **P. PROVÉ.**

Membres du groupe : **D. AMBROSI, G. BARRALIS, Sophie CLUZEAU-MOULAY, R. COUTIN, A. FAIVRE-AMIOT, B. MULLER, B. DE LA ROCQUE.**

Ont également participé à l'élaboration de ce document les membres de la CEB et de l'AFPP qui ont bien voulu le relire et transmettre leurs observations.

AFPP - 42, rue Raymond Jaclard - 94140 ALFORTVILLE (France)

Tél. 01 41 79 19 80 - Fax 01 41 79 19 81 – Mél. afpp@afpp.net – Site <http://www.afpp.net>

SOMMAIRE

Cliquer sur l'initiale du mot ou locution ou rubrique recherchée :

OBJET DU DOCUMENT
ABRÉVIATIONS UTILISÉES
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
TABLEAU D'ÉQUIVALENCE FRANÇAIS - ANGLAIS
TABLEAU D'ÉQUIVALENCE ANGLAIS - FRANÇAIS
BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

adj. : adjectif qualificatif
ex. : exemple
f. : féminin
inv. : invariable

loc. : locution
m. : masculin
n. : nom commun
p. : pluriel

syn. : synonyme
v. : voir
v.t. : verbe transitif

Par ailleurs, certaines locutions font l'objet d'une abréviation (ou sigle) recommandée. Celle-ci se réfère soit au code international des types de formulation (GIFAP-CROPLIFE, 2002), soit aux recommandations regroupées dans le glossaire bilingue de termes et d'abréviations (AFPP, 2006).

A

ABSCISSION n.f.

V. **Zone d'abscission.**

ABSORPTION n.f.

Processus par lequel un tissu vivant incorpore les matériaux mis en contact avec lui. Par extension, on parle aussi d'absorption pour désigner la pénétration d'une substance dans un milieu (absorption d'eau par un sol).

Note : ne pas confondre avec « **adsorption** » (voir ce terme).

Ex. Absorption d'un herbicide par les racines ou les feuilles d'une mauvaise herbe.

ACARICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les acariens.

ACARIEN n.m.

Arthropode de la classe des Chélicérates au corps plus ou moins circulaire, sans étranglement (Tétranyques, Tyroglyphes, Tiques...) ou parfois allongé et vermiforme (Ériophyides ou Phytoptes) et dont la taille est comprise entre 0,2 et 8 mm.

Note : le nom vernaculaire anglais " mite " est à proscrire puisqu'il correspond, en français, à celui de teigne. Le terme " araignée " (jaune ou rouge) doit aussi être rejeté puisqu'il ne s'agit pas d'araignées mais d'acariens.

ACÉPHALE adj.

Caractérise une larve d'insecte ne présentant pas de tête bien individualisée et discernable.

Ex. Asticot des diptères.

ACIDE ABSCISSIQUE (ABA) loc.m.

Hormone végétale, antagoniste des gibbérellines, qui intervient dans l'abscission (chute des feuilles et des fruits).

V. **Zone d'abscission, gibbérellines.**

ACTION SECONDAIRE loc.f.

V. **Effet non intentionnel.**

ADAPTITUDE n.f.

Capacité génétique d'une souche d'organisme nuisible à survivre et à s'adapter au sein d'une population.

Note 1 : ce terme est principalement employé dans le contexte de l'étude et de la gestion de la résistance (voir ce terme).

Note 2 : ce terme doit être préféré à « fitness ».

Syn. **Capacité d'adaptation, capacité de survie.**

ADHÉSIF n.m. et adj.

Adjuvant ou formulant qui assure l'adhérence et la présence durable d'un produit phytopharmaceutique sur la surface où il est appliqué.

ADJUVANT n.m. et adj.

Substance ou préparation dépourvue d'activité biologique jugée suffisante dans la pratique, mais capable de modifier les propriétés physiques, chimiques ou biologiques de produits phytopharmaceutiques lorsqu'elle est ajoutée en mélange extemporané au moment de la préparation de la bouillie.

Note : en France, les adjuvants constituent une catégorie de préparations soumises à l'autorisation de mise sur le marché. Ne pas confondre avec « **formulant** » (voir ce terme).

ADMISSION n.f.

Procédure administrative d'enregistrement des semences et des plants au catalogue officiel des espèces et des variétés.

Syn. **Inscription**.

ADSORPTION n.f.

Rétention réversible d'une substance à l'interface de deux phases non miscibles. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le cas des solides poreux ou pulvérulents.

Ex. Adsorption d'une substance sur un support en chromatographie.

Note 1 : l'adsorption joue un rôle très important dans les sols.

Note 2 : ne pas confondre avec « **absorption** » (voir ce terme).

V. **Désorption**.

ADULTE n.m.

Insecte, acarien ou nématode ayant terminé son cycle de développement, parvenu à l'état imaginal, et capable de se reproduire.

Note : chez les insectes holométaboles, l'adulte est généralement désigné par le terme d'imago.

V. **Hémimétaboles, holométaboles, imago**.

ADVENTICE n.f. et adj.

Botanique. Espèce végétale étrangère à la flore indigène d'un territoire dans lequel elle est accidentellement introduite et peut s'installer.

Note : en agronomie, ce terme est aussi utilisé comme synonyme de « **mauvaise herbe** » (voir ce terme).

AÉROSOL n.m.

Suspension dans l'air de fines particules solides.

Note : par extension, ce terme est souvent utilisé pour désigner un brouillard (par exemple, pulvérisateurs ménagers sous pression).

V. **Brouillard, fumée**.

AGENT D'AMERTUME loc.m.

V. **Amérisant**.

AGENT CHIMIQUE D'HYBRIDATION (ACH) loc.m.

Substance induisant sélectivement, après application sur un végétal, une stérilité mâle.

Note : cette locution doit être préférée à « **gamétocide** ».

AGENT D'ÉMULSION loc.m.

V. **Tensioactif**.

AGENT FILMOGÈNE loc.m.

V. **Pelliculant**.

AGENT MASQUANT loc.m.

V. **Désodorisant**.

AGENT DE PELLICULAGE loc.m.

V. **Pelliculant**.

AGENT DE SURFACE loc.m.

V. **Tensioactif**.

AGENT PORTEUR loc.m.

V. **Support**.

AGROPHARMACIE n.f.

V. **Phytopharmacie**.

ALGICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les algues.

ALLÉLOPATHIE n.f.

Interaction négative entre deux plantes d'espèces généralement différentes, due à des substances toxiques libérées par un des organes vivant ou mort de l'une d'elles et agissant sur la croissance de l'autre.

ALLERGIE n.f.

Réaction anormale d'un sujet (homme, animal) vis-à-vis d'un antigène.

Note : terme à ne pas confondre avec « **sensibilisation** » (voir ce terme).

ALLOMONE n.f.

Méiateur chimique qui, dans les relations interspécifiques, profite à l'organisme émetteur.

Ex. Les propriétés antiappétitives d'une allomone végétale rendent la plante répulsive ou impropre à la consommation par l'organisme phytophage dont elle freine ou inhibe la prise alimentaire.

V. **Kairomone**.

AMÉRISANT n.m. et adj.

Formulant destiné à rendre amère une préparation pour en prévenir la consommation accidentelle.

Syn. **Agent d'amertume**.

ANNUELLE n.f. et adj.

Plante dont le cycle biologique complet (de la germination à la fructification) n'excède pas douze mois. La plante disparaît après avoir fructifié.

ANOREXIGÈNE adj.

V. **Antiappétitif, ive**.

ANTAGONISME n.m.

Phytopharmacie. Action conjuguée de deux substances ou plus se traduisant par un effet de leur combinaison inférieur à celui que l'on peut prédire à partir de leurs effets individuels.

V. **Synergie**.

Biologie. Action négative d'un organisme vivant, sur un autre.

Note : cette propriété peut être utilisée en lutte biologique.

ANTIAPPÉTITIF, IVE adj.

Qualifie une substance qui supprime ou réduit la consommation d'un aliment par un animal.
Syn. Anorexigène.

V. **Appétitif**.

ANTIDICOTYLÉDONE n.m. et adj.

Substance active ou préparation herbicide permettant de lutter spécifiquement contre les dicotylédones (voir ce terme).

ANTIDOTE n.m.

Substance capable de neutraliser une substance toxique ou de s'opposer à ses effets, par un mécanisme physique, chimique, biochimique ou pharmacologique.

ANTIGEL n.m. et adj. inv.

Formulant qui permet d'abaisser la température de congélation d'une préparation aqueuse.

ANTIGERME n.m. et adj.

V. **Inhibiteur de germination**.

ANTIGRAMINÉE n.m. et adj.

Substance active ou préparation herbicide permettant de lutter spécifiquement contre les graminées (voir ce terme).

Syn. **Graminicide**.

ANTIMOTTANT n.m. et adj.

V. **Mottage**.

ANTIMOUSSANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif**.

ANTIMOUSSE n.m. et adj.

Substance active ou préparation herbicide permettant de lutter spécifiquement contre les mousses.

Note : ne pas confondre avec « **antimoussant** » (voir ce terme).

ANTIOVIPOSITION adj. inv.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'empêcher un insecte de déposer ses œufs sur leur support habituel.

ANTIOXYDANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant**.

ANTISPORULANT n.m. et adj.

Qualifie une substance ou une préparation ayant la propriété d'inhiber, chez les champignons, l'émission de spores et, chez les bactéries, leur transformation en spores.

APHICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les pucerons.

APODE adj.

Caractérise un animal dépourvu de pattes.

Note : certaines larves présentent ce caractère : asticots, larves de charançons, de buprestes...

APPÂT n.m.

Denrée qui a la propriété d'attirer un animal, qui en général la consomme. On distingue l'appât simple et l'appât « empoisonné ».

L'appât simple est le plus souvent destiné à attirer un animal dans un piège.

L'appât « empoisonné » contient une ou plusieurs substances actives contre des ravageurs. Dans ce dernier cas, l'appât correspond à une formulation de produit phytopharmaceutique. On distingue différents types d'appâts.

- **Appât (prêt à l'emploi) (RB)**
- **Appât en bloc (BB)**
- **Appât sur brisures (SB)**
- **Appât sur grains (AB)**
- **Appât granulé (GB)**
- **Appât en plaquettes (PB)**

APPÉTENCE n.f.

Penchant d'un être vivant pour un substrat pouvant satisfaire ses instincts, surtout la nutrition.

Note : ce terme est employé à tort pour désigner le caractère appétitif ou attractif d'un substrat vis-à-vis d'un être.

V. **Appétitif, attractif.**

APPÉTITIF, IVE adj.

Qualifie une substance qui favorise la consommation d'un aliment par un animal.

Note 1 : un agent appétitif peut être employé comme formulant dans un appât ou une préparation phytopharmaceutique.

Note 2: ne pas utiliser les termes appétant ou appétent (V. **Appétence**). Ne pas confondre avec « **attractif** » (voir ce terme).

V. **Antiappétitif.**

APPLICATION n.f.

V. **Traitement.**

APPORT JOURNALIER loc.m.

Quantité de résidus de produits phytopharmaceutiques ingérés quotidiennement dans l'alimentation par un être humain. Elle est exprimée en milligramme de substance par individu et par jour. On distingue généralement différentes expressions de cet apport journalier :

- AJMT : apport journalier maximal théorique
- AJME : apport journalier maximal estimé
- AJE : apport journalier estimé
- AJA : apport journalier admissible (V. **Dose journalière admissible**).

APTÈRE adj.

Caractérise un insecte dépourvu d'ailes ou d'ailes fonctionnelles.

ARAIGNÉE n.f.

Arthropode prédateur, de la classe des Chélicérates, dont le corps est formé d'un céphalothorax et d'un abdomen. Le céphalothorax porte les pièces buccales qui comprennent une paire de chélicères et une paire de pattes-mâchoires ou pédipalpes, ainsi que les quatre paires de pattes.

ARRÊT D'ACTIVITÉ loc.m.

V. **Quiescence.**

ARTHROPODE n.m.

Animal invertébré à pattes articulées (exemple : insectes, crustacés, araignées, acariens...).

ASSOCIATION PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.f.

Préparation contenant plusieurs substances actives.

Note : lorsque le contexte ne prête pas à confusion, on utilise aussi le terme " association " sans adjectif.

ASTICOT n.m.

Larve apode et acéphale de la plupart des diptères.

ATTRACTIF n.m. et adj.

Substance qui a la propriété d'attirer plus ou moins sélectivement des organismes vivants.

Note : un attractif peut être employé comme formulant dans un appât ou une préparation phytopharmaceutique.

ATTRACTIF SEXUEL loc.m.

V. **Pheromone**.

ATTRITION n.f.

Phénomène produisant une modification de la distribution granulométrique, résultant d'une diminution de la taille des particules. Il peut être observé notamment lorsque les particules se frottent ou se heurtent entre elles.

Syn. **Usure**.

V. **Friabilité**.

AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ (AMM) loc.f.

Acte administratif par lequel l'autorité compétente d'un État membre de l'Union Européenne autorise la mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique sur son territoire. Cette autorisation est délivrée pour une durée maximale de dix ans, renouvelable. Dans certains cas, elle peut être accordée à titre provisoire pour une durée maximale de trois ans, renouvelable (AMMP).

V. **Homologation**.

AUTRE LIQUIDE (AL) loc.m.

Formulation liquide, non définie par un code propre, applicable sans dilution.

AUTRE POUDRE (AP) loc.f.

V. **Poudre**.

AUXILIAIRE n. m. et adj.

Animal prédateur ou parasite qui, par son mode de vie, apporte son concours à la destruction de ravageurs nuisibles aux cultures.

AUXINE n.f.

Hormone naturelle de la croissance végétale.

Ex. *Acide β -indolyle acétique (AIA)*.

Note 1 : ce terme doit être préféré à « phytohormone ».

Note 2 : les herbicides qui possèdent un mode d'action similaire sont appelés « mimétiques de l'auxine » ou « auxinomimétiques ».

AVIFUGE n.m. et adj.

V. **Répulsif**.

B

BACTÉRICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les bactéries.

BACTÉRIOSTATIQUE adj.

Qualifie une substance ou une préparation qui empêche la multiplication des bactéries sans les tuer.

BÂTONNET (PR) n.m.

Formulation solide, se présentant sous forme de bâtonnet, habituellement de quelques centimètres de long et de quelques millimètres de diamètre.

BINAGE n.m.

Façon culturale superficielle d'entretien destinée à améliorer la structure du sol, et de ce fait pouvant détruire les mauvaises herbes.

Note : ne pas confondre avec « **sarclage** » (voir ce terme).

BIOCÉNOSE n.f.

Ensemble des êtres vivants de toutes espèces végétales et animales coexistant dans un milieu déterminé qui offre les conditions nécessaires à leur vie.

V. **Biotope**.

BIOCIDE adj.

V. **Produit biocide**.

BIOPESTICIDE n.m.

V. **Produit biologique**.

BIOPROTECTION n.f.

Protection de la plante à l'aide d'organismes vivants contre d'éventuels agresseurs.

Note : la bioprotection est un des éléments de la lutte biologique.

BIOSTIMULATION n.f.

Stimulation de la germination des semences par la maîtrise d'un environnement microbiologique favorable.

BIOTECHNOLOGIE n.f.

Étude des techniques mettant en œuvre des processus biologiques pour produire un bien industriel ou de consommation.

Ex. Production sélective d'isomères de molécules organiques par des micro-organismes.

BIOTIQUE adj.

Qualifie un facteur qui participe au fonctionnement vital.

BIOTOPE n.m.

Milieu de vie, généralement de faible étendue, qui constitue l'habitat normal d'une ou plusieurs espèces végétales et animales.

V. **Biocénose**.

BIOTRANSFORMATION n.f.

Terme très général désignant toute modification moléculaire par l'action d'un organisme vivant.
Ex. Biodégradation.

BIOTYPE n.m.

Population qui, au sein d'une espèce, présente des caractères génétiques particuliers.

BISANNUELLE n.f. et adj.

Plante dont le cycle biologique complet (de la germination à la fructification) est supérieur à douze mois mais n'excède pas deux années. La plante disparaît après avoir fructifié.

BIVOLTIN adj.

Qualifie un insecte ayant deux générations par an.

V. **Voltinisme**.

BLOC n.m.

Ensemble d'unités expérimentales de même nature et aussi semblables que possible, mais pouvant être différent de l'ensemble des unités d'un autre bloc.

Note : un essai peut être divisé en plusieurs blocs disposés de façon à prendre en compte l'hétérogénéité du terrain d'expérimentation.

V. **Unité expérimentale**.

BOIS n.m.

Tissu lignifié conducteur de la sève brute (eau et éléments nutritifs) de la racine vers la tige.

Syn. **Xylème**.

BONNES PRATIQUES AGRICOLES (BPA) loc.f.p.

Ensemble de règles à respecter dans l'implantation et la conduite des cultures de façon à optimiser la production agricole, tout en réduisant le plus possible les risques liés à ces pratiques, tant vis-à-vis de l'homme que vis-à-vis de l'environnement.

En matière de protection des plantes, on peut également les nommer « **bonnes pratiques phytosanitaires (BPP)** » (voir cette locution).

Note : ne pas confondre avec « **conditions normales d'emploi** » (voir cette locution).

BONNES PRATIQUES D'EXPÉRIMENTATION (BPE) loc.f.p.

Ensemble de règles à respecter dans les modes de réalisation des essais biologiques et les conditions dans lesquelles ces essais sont planifiés, réalisés, contrôlés, enregistrés et exploités en vue d'obtenir des données comparables et de qualité.

Note : ne pas confondre avec « **bonnes pratiques de laboratoires (BPL)** ».

V. **Essai biologique**.

BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL) loc.f.p.

Ensemble de procédures se rapportant au mode d'organisation des études de laboratoire et aux conditions dans lesquelles ces études sont planifiées, réalisées, contrôlées, enregistrées et rapportées.

Note : ces procédures peuvent être étendues à certains essais de plein champ ou sous serre, en particulier pour les études de résidus. Ne pas confondre avec « **bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)** ».

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES (BPP) loc.f.p.

Ensemble de règles à respecter pour assurer une efficacité optimale des préparations phytopharmaceutiques ou des autres techniques de protection des plantes, tout en réduisant le plus

possible les risques liés à leur emploi. Elles impliquent, entre autres, de respecter la dose d'emploi, le nombre d'applications, ainsi que le délai d'emploi avant récolte.

Note : ne pas confondre avec « **conditions normales d'emploi** » (voir cette locution).

V. Bonnes pratiques agricoles, délai d'emploi avant récolte.

BOUILLIE PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.f.

Mélange, généralement dans l'eau, d'une préparation destinée à être appliquée par pulvérisation, arrosage ou trempage.

Note : une bouillie peut contenir plusieurs préparations et des adjuvants.

BRIQUETTE (BR) n.f.

Bloc solide conçu pour une libération progressive de la substance active en milieu aquatique.

BROUILLARD n.m.

Suspension dans l'air de fines gouttelettes de liquide.

Note : ne pas confondre avec « **aérosol** » (voir ce terme).

V. Brumisation.

BRUMISATION n.f.

Pulvérisation dans l'air de très fines gouttelettes d'eau permettant la formation d'un brouillard, destiné à humidifier l'atmosphère et à permettre l'humectation d'organes végétaux sans ruissellement.

Note : ne pas confondre avec « **nébulisation** » (voir ce terme).

BULBE n.m.

Tige souterraine courte entourée de pièces foliaires déformées.

Ex. Ail des vignes.

BUSE n.f.

Pièce ou ensemble de pièces dont le rôle est de réaliser l'épandage d'un liquide, d'une poudre ou d'un granulé. On distingue différents types de buses.

- **Buse basse pression** loc.f.

Buse à fente dont la configuration permet au jet de se former dès la pression de 1,5 bar selon l'angle prévu.

- **Buse centrifuge** loc.f.

Buse composée d'un élément en rotation (disque, cage...) capable de fractionner par la force centrifuge le liquide acheminé sur la partie centrale.

- **Buse à courants contrariés** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique conçue de telle façon que la pulvérisation soit obtenue par choc, entre elles, de plusieurs veines liquides.

- **Buse à dérive limitée** loc.f.

Buse à fente composée d'une pastille de calibrage, d'une chambre de détente et d'un insert percé d'un orifice en forme de fente, qui produit un jet plat dont la proportion de petites gouttes est réduite par rapport à une buse classique, à pression égale.

- **Buse double à fente** loc.f.

Buse à fente comportant deux orifices séparés.

- **Buse à fente** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique ayant un orifice en forme de fente et produisant un jet plat.

- **Buse à fente excentrée** loc.f.

Buse à fente dont l'angle de pulvérisation et la distribution sont asymétriques par rapport à l'axe de la buse.

- **Buse à granulé** loc.f.

Pièce ou ensemble de pièces assurant l'éjection directionnelle de granulés.

• **Buse à jet réglable** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique conçue pour que la forme du jet puisse être modifiée sans changement de pièce.

• **Buse à miroir** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique comportant un déflecteur produisant un jet de faible épaisseur.

• **Buse obturable** loc.f.

Buse comportant un dispositif d'obturation utilisable sans changement de pièce.

• **Buse orientable** loc.f.

Buse dont on peut modifier l'orientation par rapport à la rampe ou à la lance.

• **Buse de poudrage** loc.f.

Dispositif assurant l'éjection directionnelle d'un flux d'air chargé de poudre.

• **Buse de pulvérisation hydraulique** loc.f.

Pièce ou ensemble de pièces permettant d'obtenir la pulvérisation par le passage d'un liquide sous pression au travers d'un orifice.

• **Buse à turbulence** loc.f.

Buse de pulvérisation hydraulique dans laquelle la mise en rotation du liquide produit un jet conique.

C

CAMBIUM n.m.

Assise cellulaire génératrice des tissus végétaux secondaires (écorce, liber et bois).

CANCER VÉGÉTAL loc.m.

Tumeur apparaissant sur les végétaux due à des causes bactériennes ou fongiques.

Ex. Tumeur à Agrobacterium, balai de sorcière.

Note : cette locution n'a aucun point commun avec les cancers animaux.

CANCÉRIGÈNE adj.

V. **Cancérogène**.

CANCÉROGÈNE adj.

Qualifie une substance capable d'engendrer des tumeurs malignes ou de favoriser leur apparition.

Note : ce terme doit être préféré à « carcinogène » et « cancérigène ».

CAPACITÉ D'ADAPTATION, CAPACITÉ DE SURVIE loc.f.

V. **Adaptitude**.

CARCINOGENÈNE adj.

V. **Cancérogène**.

CATÉGORIE D'EMPLOI loc.f.

V. **Usage**.

CÉCIDIE n.f.

Excroissance végétale, correspondant à une réaction d'un organe de la plante à la présence et au développement d'un organisme parasite. La forme de cette excroissance est liée à la fois au végétal attaqué et à l'organisme cécidogène ou galligène (acarocécidie, bactériocécidie, entomocécidie...).

Syn. **Galle**.

CERTIFICATION n.f.

Procédure de contrôle de la qualité des lots commerciaux de semences et de plants, basée sur le respect des protocoles de production *in situ* et sur l'analyse de la qualité finale de ces lots (pureté, aptitude à la germination, qualité sanitaire...).

CHAMP D'ACTIVITÉ (d'un produit phytopharmaceutique) loc.m.

Ensemble des ravageurs, des agents pathogènes ou des mauvaises herbes maîtrisés par un produit phytopharmaceutique.

Note : ce terme doit être préféré à « spectre d'efficacité ».

CHANCRE n.m.

Phytopathologie. Plaie ouverte consécutive à une atteinte infectieuse, ayant tendance à se creuser et à s'élargir. Les parties ligneuses et herbacées de la plante (tronc, rameaux, tiges) peuvent être affectées.

Ex. Chancre bactérien de la tomate, chancre à Nectria du pommier.

Zoologie. Plaie ouverte consécutive à la piqûre et la salive de certains pucerons.

Ex. Chancre dû au Puceron lanigère du pommier.

CHARGE n.f.

V. **Support**.

CHÉLATANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant**.

CHÉLICÉRATE n.m.

Arthropode pourvu d'une seule paire d'appendices buccaux : les chélicères, à fonction préhensile.

Ex. Arachnides.

CHENILLE n.f.

Larve des Lépidoptères. Elle possède, outre les trois paires de pattes thoraciques, deux à cinq paires de fausses pattes abdominales à ventouse et couronne de crochets.

Note : ne pas confondre avec « fausse chenille » (voir ce terme).

CHORION n.m.

Membrane protéinique de l'œuf des insectes (coque), résistante et perméable à l'eau et à l'air. Elle est sécrétée par les cellules folliculaires de l'ovaire avant la fécondation et la ponte.

CHRYSALIDE n.f.

Nymphe des lépidoptères, correspondant à l'état intermédiaire entre la chenille et le papillon. La chrysalide peut être nue ou entourée d'un cocon.

CHUTE PHYSIOLOGIQUE loc.f.

Chute naturelle de certains organes (bourgeons, fleurs, fruits...) formés par un végétal.

CLASSEMENT n.m.

V. **Classification (réglementation)**.

V. **Mode d'observation (expérimentation)**.

CLASSIFICATION n.f.

Réglementation. Répartition normalisée des substances ou préparations chimiques selon des catégories ou classes de danger. La position d'une substance ou d'une préparation dans cette classification est dénommée « classement ».

Ex. Inflammable, nocif.

V. **Phrase de risque.**

COFORMULANT n.m.

V. **Formulant.**

COLÉOPTILE n.m.

Organe en forme d'étui recouvrant la tige embryonnaire et les premières feuilles des jeunes plantules chez les graminées.

COLÉORHIZE n.m.

Organe en forme d'étui recouvrant la radicule embryonnaire et la jeune racine chez les graminées.

COLORANT n.m. et adj.

Formulant coloré qui sert généralement d'indicateur pour avertir les utilisateurs.

Ex. En traitement de semences, il est utilisé pour distinguer facilement les semences traitées de celles qui ne le sont pas et éviter ainsi leur consommation comme grain.

COMPÉTITION n.f.

Interaction qui s'établit entre deux ou plusieurs organismes pour l'utilisation d'une même ressource (lumière, eau, éléments nutritifs) lorsque la demande dépasse les disponibilités.

COMPRIMÉ (TB) n.m.

Formulation solide se présentant sous forme de pastilles de taille identique. Les comprimés sont généralement de forme cylindrique et leur épaisseur est inférieure au diamètre. On distingue différents types de comprimés.

- **Comprimé dispersable (WT)** loc.m.

Comprimé applicable après délitage et dispersion dans l'eau.

- **Comprimé prêt à l'emploi (DT)** loc.m.

Comprimé applicable tel quel, sans préparation préalable de bouillie.

- **Comprimé soluble dans l'eau (ST)** loc.m.

Comprimé applicable après dissolution dans l'eau sous forme de solution vraie de la substance active, mais pouvant contenir des formulants insolubles.

Note : ce terme doit être préféré à « tablette ».

CONCENTRATION D'EMPLOI loc.f.

Quantité (masse ou volume) de préparation (ou de substance active) contenue dans l'unité de volume de bouillie à épandre.

Note : pour éviter toute ambiguïté, on exprime généralement en kilogrammes ou en litres une quantité de préparation, et en grammes la quantité correspondante de substance active.

V. **Bouillie, dose d'emploi.**

CONCENTRATION LÉTALE (CL) loc.f.

Dans un régime alimentaire ou dans un milieu, concentration de substance qui entraîne la mort des animaux de laboratoire qui y sont exposés. Elle est généralement exprimée en milligramme ou microgramme par unité de volume (eau, air...) ou de masse (sol, nourriture...).

Ex. CL₅₀ : concentration entraînant 50 % de mortalité.

Note : on rencontre également les locutions : concentration inhibitrice (CI) ou concentration efficace (CE) pour décrire des effets toxiques ou biologiques autres que la mortalité, éventuellement sur des espèces végétales ou des micro-organismes (algues, champignons...). Ex. CE_{50} : concentration entraînant 50 % d'effet.

CONCENTRATION SANS EFFET (CSE) loc.f.

Dans un régime alimentaire ou dans un milieu, concentration maximale de substance qui ne se traduit pas par des effets toxiques sur des animaux de laboratoire qui y sont exposés. Elle est généralement exprimée en milligramme ou microgramme par unité de volume (eau, air...) ou de masse (sol, nourriture...).

On distingue généralement différentes expressions de cette concentration sans effet :

- CSEO : concentration sans effet observé,
- CSENO : concentration sans effet néfaste observé.

CONCENTRÉ n.m.

Formulation liquide ou solide, à diluer avant emploi, généralement dans l'eau. On distingue différents types de concentrés.

- **Concentré dispersable (DC) loc.m.**

Concentré liquide homogène applicable sous forme de dispersion de la substance active après dilution dans l'eau.

- **Concentré émulsionnable (EC) loc.m.**

Concentré liquide homogène applicable sous forme d'émulsion après dilution dans l'eau.

Note : cette locution doit être préférée à « concentré émulsifiable » et à « solution émulsionnable ».

- **Concentré sous forme de gel ou pâte (PC) loc.m.**

Concentré sous forme de gel ou de pâte applicable après dilution dans l'eau.

- **Concentré pour préparation d'appât (CB) loc.m.**

Concentré liquide ou solide à mélanger à une denrée pour préparer un appât.

- **Concentré soluble (SL) loc.m.**

Concentré liquide homogène, applicable sous forme de solution vraie de la substance active après dilution dans l'eau.

Syn. **Solution concentrée.**

CONCURRENCE n.f.

Interaction qui s'établit entre deux ou plusieurs organismes et dont l'origine peut être chimique (allélopathie) ou énergétique (compétition).

V. **Allélopathie, compétition.**

CONDITION n.f.

V. **Modalité.**

CONDITIONS NORMALES D'EMPLOI (CNE) loc.f.

Ensemble des recommandations d'application d'une préparation phytopharmaceutique, conforme aux bonnes pratiques phytosanitaires.

V. **Bonnes pratiques agricoles, bonnes pratiques phytosanitaires.**

CONSEIL DE PRUDENCE loc. m.

Énoncé normalisé d'une recommandation destinée à atténuer le risque lié à un danger.

Note : ces conseils sont mentionnés sur les étiquettes des préparations phytopharmaceutiques.

Ex. S 24 : *éviter le contact avec la peau.*

CONSERVATEUR n.m. et adj.

Formulant qui permet de limiter ou d'empêcher la dégradation microbologique d'une préparation.

CONTACT n.f.

Mode d'absorption d'une substance, par pénétration à travers l'épiderme ou la cuticule d'un être vivant.

CONTAMINATION n.f.

Phase d'installation d'un parasite sur son hôte. Elle correspond à la mise en place de l'agent pathogène dans la plante, la fonction parasitaire n'étant pas encore amorcée (pour les champignons, seules les réserves contenues dans la spore ou l'hyphe alimentent le développement du mycélium).

Note : lorsque l'on provoque artificiellement une contamination, on réalise une « **inoculation** » (voir ce terme).

V. **Infestation**.

CONTRÔLER v.t.

V. **Maîtriser**.

CORNICULE n.f.

Expansion en forme de tube, située en position latéro-dorsale sur le cinquième segment abdominal des pucerons. Les deux cornicules, plus ou moins développées, permettent l'excrétion de gouttelettes de liquide contenant des phéromones.

CORVIFUGE n.m. et adj.

V. **Répulsif**.

COTYLÉDON n.m.

Feuille primordiale chez l'embryon des végétaux supérieurs. On en compte un chez les monocotylédones, deux chez les dicotylédones et jusqu'à douze chez les conifères.

CRIBLAGE n.m.

V. **Sélection**.

CULTURE MINEURE loc.f.

Culture de faible importance économique nationale.

CUNIFUGE n.m. et adj.

V. **Répulsif**.

CURATIF adj.

Phytopathologie. Qualifie une substance ou une préparation capable d'arrêter une infection dont la phase parasitaire a été amorcée.

Note : par extension, certaines substances préventives d'arrêt sont assimilées à des substances curatives.

V. **Infection, préventif**.

CYCLE BIOLOGIQUE loc.m.

Succession des différents états de développement d'un organisme animal ou végétal dont le terme ramène à l'état initial (œuf, spore ou graine...).

Syn. Cycle évolutif.

D

DÉBROUSSAILLANT n.m. et adj.

Substance active ou préparation utilisée pour la dévitalisation des broussailles (végétation ligneuse ou semi-ligneuse).

Note : la dévitalisation s'applique également aux arbustes, arbres sur pied et souches d'arbres.

DÉFANANT n.m. et adj.

V. **Dessiccant**.

DÉFOLIANT n.m. et adj.

Substance ou préparation appliquée sur les plantes pour provoquer la chute des feuilles.

DÉGRADATION (d'une substance) n.f.

Transformation d'une substance en une ou plusieurs autres de structure moins complexe. Dans un milieu ou l'un des compartiments de l'environnement (sol, air, eau...), la disparition ou la dissipation d'une substance est due à l'action simultanée ou successive de la dégradation et des transferts vers d'autres milieux ou d'autres compartiments de l'environnement.

Note : on caractérise généralement la vitesse de disparition ou de dissipation par la durée nécessaire à la réduction de 50 % ou de 90 % de la quantité initiale de substance (DT₅₀ ou DT₉₀). Les valeurs de DT₅₀ ou DT₉₀ déterminées en plein champ sont généralement différentes des valeurs déterminées en laboratoire. Lorsque la dégradation d'une substance est linéaire (cinétique d'ordre 1), la DT₅₀ est encore dénommée « demi-vie », symbolisée par « t_{1/2} ».

DÉLAI D'EMPLOI AVANT RÉCOLTE (DAR) loc.m.

Délai minimal autorisé entre le dernier traitement et la récolte d'une culture.

Note : on emploie aussi la locution « délai avant récolte », qui a donné le sigle DAR.

DÉLAI DE RENTRÉE DES PERSONNES (DRP) loc.m.

Durée pendant laquelle il est interdit de pénétrer dans les lieux où a été appliquée une préparation phytopharmaceutique (champs, jardins, locaux...).

Note : la locution « délai de ré-entrée » calquée sur l'anglais « re-entry » est incorrecte.

Syn. Délai de retour.

DÉLAI DE RÉINTRODUCTION DES ANIMAUX (DRA) loc.m.

Durée pendant laquelle il est interdit d'introduire des animaux dans les lieux où a été appliquée une préparation phytopharmaceutique (champs, jardins...).

DÉLITAGE n.m.

Désagrégation d'un granulé.

Note : on appelle « agent de délitage » un formulant destiné à faciliter le délitage d'une préparation sous forme de granulé, au contact de l'eau ou de l'air. Cette locution doit être préférée au terme « délitant ».

DEMI-VIE n.f.

V. **Dégradation.**

DÉMONSTRATION n.f.

Opération destinée à faire connaître, dans un esprit de vulgarisation, certaines propriétés ou certains effets de préparations phytopharmaceutiques après que des essais les ont mis en évidence.

Note : la locution « parcelle de démonstration » doit être préférée à celles d'« essai de démonstration », « essai de vulgarisation », « essai de développement » ou « essai économique ».

DÉODORANT n.m. et adj.

V. **Désodorisant.**

DÉPISTAGE n.m.

V. **Sélection.**

DÉPRÉDATEUR n.m.

V. **Ravageur.**

DÉRIVE n.f.

Entraînement, hors de la parcelle traitée, des embruns de pulvérisation d'une bouillie ou des particules résultant d'un poudrage ou de l'épandage de granulés à sec.

Note : ce terme n'englobe pas la volatilisation éventuelle de substance active postérieure à l'application.

DÉSHERBAGE n.m.

Opération qui vise à éliminer les adventices nuisibles sur tout (traitement généralisé) ou partie (traitement localisé ou traitement dirigé) de la parcelle. Cette opération peut être réalisée manuellement (désherbage manuel), à l'aide d'outils spécifiques (désherbage mécanique ou sarclage), par la chaleur (désherbage thermique), à l'aide d'organismes animaux ou végétaux ou de micro-organismes (lutte biologique) ou par application de préparations phytopharmaceutiques (désherbage chimique). Le désherbage chimique peut être sélectif (par utilisation d'herbicides sélectifs) ou total (par utilisation d'herbicides totaux).

V. **Traitement généralisé, traitement localisé, traitement dirigé, herbicide sélectif, herbicide total.**

DÉSHERBAGE CHIMIQUE loc.m.

V. **Désherbage.**

DÉSHERBAGE MANUEL loc.m.

V. **Désherbage.**

DÉSHERBAGE MÉCANIQUE loc.m.

V. **Désherbage.**

DÉSHERBAGE SÉLECTIF loc.m.

V. **Désherbage, herbicide sélectif.**

DÉSHERBAGE THERMIQUE loc.m.

V. **Désherbage.**

DÉSHERBAGE TOTAL loc.m.

V. **Désherbage, herbicide total.**

DÉSHÉRBANT n.m. et adj.
V. **Herbicide**.

DÉSODORISANT n.m. et adj.
Formulant destiné à masquer l'odeur d'une préparation.
Syn. **Désodorant, agent masquant** ou masque.
Note : ce terme doit être préféré à « déodorant ».

DÉSORPTION n.f.
Phénomène qui consiste, pour un solide, à libérer les substances adsorbées.
Ex. Les études d'adsorption et désorption d'une substance active dans le sol.
V. **Adsorption**.

DESSICCANT n.m. et adj.
Substance ou préparation appliquée sur les plantes herbacées pour dessécher les parties aériennes.
Note : pour la pomme de terre, on utilise le terme de « **défanant** ». L'orthographe « dessiccant » est incorrecte.

DÉVELOPPEMENT EMBRYONNAIRE loc.m.
Ensemble des transformations qui se succèdent dans l'œuf entre la fécondation de l'ovule et la formation complète de l'embryon, aboutissant à l'éclosion de l'œuf et à la naissance d'un nouvel individu.
Syn. **Embryogenèse**.
V. **Incubation**.

DÉVELOPPEMENT POSTEMBRYONNAIRE loc.m.
Chez les Arthropodes, ensemble des transformations qui se succèdent, durant les états larvaire et nymphal, entre l'éclosion de l'œuf et l'apparition de l'état imaginal.

DÉVITALISATION n.f.
Opération qui consiste à provoquer la mort des tissus des plantes ligneuses ou semi-ligneuses sans destruction de leur structure.
Ex. Dévitalisation des broussailles au moyen d'un débroussaillant.

DIAPAUSE n.f.
État de repos obligatoire, indispensable à la survie de certaines espèces d'arthropodes. Il résulte de la modification d'un ou de plusieurs processus métaboliques au cours de l'une des phases du cycle évolutif (embryonnaire, larvaire, nymphale, imaginale). Il est caractérisé par un ralentissement ou une interruption annuelle prolongée des fonctions de relation ou de développement.
Note : ne pas confondre avec « **quiescence** » ni avec « **dormance** » (voir ces termes).

DICHOTOMIQUE adj.
Qualifie une clé ou un tableau de détermination qui permet d'identifier un organisme par une succession d'alternatives opposant des caractères le plus souvent morphologiques.
Note : ce terme qualifie aussi certains types de croissance (végétaux, coraux...).

DICLINE adj.
Caractérise une plante dont les fleurs sont unisexuées (mâles ou femelles). Cette plante peut être **monoïque** ou **dioïque** (voir ces termes).

DICOTYLÉDONE n.f. et adj.

Végétal dont la graine renferme un embryon à deux cotylédons. La section des tiges et des racines s'accroît grâce à l'activité des cambiums et les feuilles sont à nervures ramifiées.

V. **Cambium, cotylédon.**

DIËCIQUE adj.

Entomologie. Caractérise une espèce dont le cycle évolutif complet se déroule sur deux hôtes non apparentés (un hôte primaire et un hôte secondaire). On parle aussi d'espèce migrante.

Note : ce terme peut aussi être orthographié " diécique ".

DIOÏQUE adj.

Caractérise une espèce végétale dont les fleurs mâles et femelles sont portées par des individus différents.

V. **Monoïque.**

DISPERSANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

DISPERSION n.f.

Entomologie. Déplacement à faible distance des individus d'une population, à la recherche de nourriture.

Ex. Déplacement des femelles ailées chez certains pucerons.

V. **Émigration, migration.**

DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL loc.m.

Disposition des unités expérimentales sur le terrain, permettant une analyse statistique des observations élémentaires.

DISPOSITIF VÉGÉTALISÉ PERMANENT loc.m.

Zone recouverte de façon permanente de plantes herbacées (dispositif herbacé) ou comportant, sur au moins une partie de sa largeur, une haie arbustive (dispositif arbustif).

Note : la présence d'un tel dispositif, continu en bordure d'un point d'eau, permet, selon la réglementation française, de réduire la largeur de la zone non traitée.

DISSÉMINATION n.f.

Pathologie végétale et malherbologie. Dispersion des organes de reproduction (semences chez les végétaux, inoculum chez les champignons...) par un agent vecteur (par exemple : vent, pluie, insectes...).

DISTRIBUTION GRANULOMÉTRIQUE loc.f.

Représentation, sous forme de table de nombres ou de graphique, des caractéristiques de taille et de forme des particules mesurées expérimentalement.

DOMINANCE APICALE loc.f.

Phénomène de nature auxinique qui favorise le développement de la partie sommitale d'une plante.

DORMANCE n.f.

État de vie ralentie chez les végétaux. Il se traduit par le fait qu'un organe, pourtant placé dans des conditions propices à sa croissance, n'évolue pas ; l'état dormant est induit et levé par certaines conditions climatiques ou physiologiques.

V. **Diapause.**

DOSE D'EMPLOI loc.f.

Quantité (masse ou volume) de préparation (ou de substance active) appliquée par unité de matériel traité. Cette unité est généralement une surface (hectare ou mètre carré), mais peut être aussi un volume (litre, hectolitre, mètre cube...), ou une masse (kilogramme, quintal, tonne).

Note : pour éviter toute ambiguïté, on exprime généralement en kilogramme ou en litre une quantité de préparation, et en gramme la quantité correspondante de substance active.

V. Concentration d'emploi.

Ex. Un traitement effectué avec un volume de bouillie de 1 000 litres par hectare à la concentration d'emploi de 100 grammes par hectolitre correspond à une dose d'emploi de 1 000 grammes par hectare.

DOSE JOURNALIÈRE ADMISSIBLE (DJA) loc.f.

Quantité de substance qu'un être humain peut absorber quotidiennement sa vie durant, sans effet néfaste pour sa santé. Elle est exprimée en milligramme par kilogramme de poids corporel et par jour.

Note : la DJA est calculée à partir de la dose sans effet (DSE) la plus basse observée chez des mammifères de laboratoire, à laquelle sont appliqués des coefficients de sécurité, dont la valeur finale, variable en fonction du risque encouru, n'est jamais inférieure à 100.

La locution « **Apport journalier admissible (AJA)** » correspond au même concept lorsqu'on l'exprime en milligramme de substance par individu et par jour.

V. Apport journalier, dose sans effet.**DOSE LÉTALE (DL)** loc.f.

Quantité de substance qui, administrée à des animaux de laboratoire, entraîne la mort. Elle est généralement exprimée en milligramme par kilogramme de poids corporel.

Ex. DL₅₀ : dose entraînant 50 % de mortalité.

DOSE SANS EFFET (DSE) loc.f.

Quantité maximale de substance dont l'absorption quotidienne ne se traduit pas par des effets toxiques sur des animaux de laboratoire. Elle est généralement exprimée en milligramme par kilogramme de poids corporel et par jour.

On distingue généralement différentes expressions de cette dose sans effet :

- DSEO : dose sans effet observé,
- DSENO : dose sans effet néfaste observé.

DRAGEON n.m.

Tige aérienne émise à partir des racines souterraines.

Ex. Passerage drave.

E

ÉBOURGEONNEMENT n.m.

Destruction des bourgeons ou inhibition de leur développement.

Syn. **Ébourgeonnage.**

ÉCHAUDAGE n.m.

Chez une céréale, interruption de la croissance des grains due, soit à l'effet conjugué d'une température anormalement élevée associée à une hygrométrie très faible, soit aux attaques de

champignons pathogènes (en particulier, *Gaeumannomyces graminis*, agent responsable du Piétin-échaudage).

ÉCHAUDURE n.f.

Accident physiologique survenant au cours de la conservation des fruits et caractérisé par le brunissement de la pulpe.

ÉCLAIRCISSEMENT n.m.

Opération qui consiste à supprimer dans une culture certaines plantes ou parties de plantes pour permettre aux autres de prospérer.

Note : cette opération peut être réalisée mécaniquement ou par voie chimique.

ÉCLOSION n.f.

Zoologie. Chez les animaux ovipares ou ovovivipares, sortie de l'œuf, soit d'une larve, soit d'un jeune ayant terminé son développement embryonnaire.

Pathologie végétale. Apparition des premiers symptômes d'une maladie à la suite de l'incubation de celle-ci.

ÉCOSYSTÈME n.m.

Ensemble interactif constitué par une biocénose et son biotope.

Note : cet ensemble est défini essentiellement par son fonctionnement et non par son territoire.

ÉCOTYPE n.m.

Population qui, au sein d'une espèce, présente des caractères morphologiques ou physiologiques particuliers et stables, consécutifs à une adaptation à un environnement défini.

EFFET DOSE loc.m.

Relation entre l'effet observé d'un produit phytopharmaceutique et sa dose d'emploi, dans les mêmes conditions de traitement.

Note : cette locution doit être préférée à « réponse dose ».

V. **Dose d'emploi.**

EFFET NON INTENTIONNEL loc.m.

On appelle effet non intentionnel d'un produit phytopharmaceutique utilisé dans des conditions normales, toute action bien caractérisée, autre que celle pour laquelle le produit est employé, qu'elle soit bénéfique ou non, immédiate ou à retardement.

Note : cette locution doit être préférée à « action secondaire ».

Ex. Certains fongicides actifs contre l'oidium freinent le développement des acariens ; inversement, certains insecticides favorisent les acariens.

Syn. **Effet secondaire.**

EFFET SECONDAIRE loc.m.

V. **Effet non intentionnel.**

EFFICACITÉ n.f.

V. **Essai biologique.**

ÉLONGATION n.f.

Croissance en longueur d'une cellule ou d'un organe.

EMBALLAGE ASSOCIATIF loc.m.

Spécialité composée de l'association, dans un même emballage compartimenté, de deux préparations correspondant, en général, à des types de formulation différents pour application simultanée en mélange. On distingue différents types d'emballages associatifs.

- **Emballage associatif liquide/liquide (KL)** loc.m.

Emballage associant deux liquides.

- **Emballage associatif solide/liquide (KK)** loc.m.

Emballage associant un solide et un liquide.

- **Emballage associatif solide/solide (KP)** loc.m.

Emballage associant deux solides.

EMBRYOGENÈSE n.f.

V. **Développement embryonnaire.**

ÉMERGENCE n.f.

V. **Levée.**

ÉMÉTIQUE n.m. et adj.

Formulant destiné à faire vomir en cas d'ingestion accidentelle d'une préparation.

Syn. **Vomitif.**

ÉMIGRATION n.f.

Passage de l'hôte primaire à l'hôte secondaire et *vice versa*, chez les pucerons diéciques (vol d'émigration).

Note : l'émigration est un cas particulier de la migration.

V. **Dispersion, migration.**

ÉMULGATEUR n.m.

V. **Tensioactif.**

ÉMULSIFIANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

ÉMULSION n.f.

Formulation fluide, hétérogène, stable, constituée de gouttelettes contenant la ou les substance(s) active(s), dispersées dans un autre liquide non miscible. On distingue différents types d'émulsions.

- **Émulsion pour traitement de semences (ES)** loc.f.

Émulsion applicable sur les semences en l'état ou après dilution.

- **Émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)** loc.f.

Émulsion dans une phase aqueuse continue de gouttelettes de solution organique contenant le produit phytopharmaceutique, applicable après dilution.

- **Émulsion de type huileux (émulsion inverse) (EO)** loc.f.

Émulsion dans une phase organique continue de gouttelettes de solution aqueuse contenant le produit phytopharmaceutique, applicable après dilution.

- **Micro-émulsion (ME)** n.f.

Émulsion de type aqueux dans laquelle les gouttelettes de solution organique sont de très petite taille, donnant à l'émulsion une apparence homogène, transparente ou translucide, applicable après dilution.

ÉMULSIONNANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

ENDOPTÉRYGOTE n.m.et adj.

V. **Holométabole**.

ENDOTHÉRAPIQUE adj.

V. **Systémique**.

ENFOUISSEMENT LOCALISÉ loc.m.

Opération qui consiste à placer un produit phytopharmaceutique sous la surface du sol à un emplacement déterminé.

Ex. Enfouissement localisé dans le lit de semences.

ENNEMI DES CULTURES loc.m.

Expression générale désignant un organisme vivant, nuisible aux plantes cultivées (mauvaise herbe, agent pathogène, ravageur).

V. **Organisme nuisible**.

ENROBAGE n.f.

Technique de traitement consistant à déposer sur la semence des substances inertes permettant d'en modifier la forme ou la taille, en vue de faciliter le semis.

Note : l'enrobage peut être associé à un traitement de protection.

ENTOMOFAUNE n.f.

Ensemble des espèces d'arthropodes répertoriées sur une culture ou dans un milieu déterminé.

Ex. Entomofaune d'une prairie, d'une mare...

Syn. **Faune entomologique**.

ENTOMOPHAGE adj.

Caractérise un organisme animal qui se nourrit d'arthropodes qu'il capture (prédateur) ou aux dépens desquels il se développe (parasite ou parasitoïde).

ÉPAISSISSANT n.m. et adj.

Formulant destiné à augmenter la viscosité d'une suspension pour ralentir la sédimentation des particules solides de substance active.

ÉPAMPRAGE n.m.

Action de supprimer, par voie mécanique ou chimique, des jeunes pousses (pampres) inutiles à la base des pieds de vigne.

ÉPIDÉMIOLOGIE n.f.

Discipline qui étudie les différents facteurs intervenant dans l'apparition de maladies (infectieuses ou non) ou de phénomènes morbides déterminés, ainsi que leur fréquence, leur distribution, leur évolution, en vue de mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur prévention ou à leur éradication.

ÉQUIVALENT ACIDE loc.m.

Quantité de substance active exprimée en acide libre, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente (sel, ester...).

ÉRADICANT adj.

Qualifie une substance ou une préparation qui supprime l'infection en éliminant le parasite après l'apparition des symptômes.

ÉRINOSE n.f.

Réaction d'un organe végétal (principalement les feuilles) caractérisée par une cécidie formée de poils hypertrophiés. Elle est due aux piqûres d'un acarien ériophyide.

V. **Acarien**.

ESSAI BIOLOGIQUE loc.m.

Opération expérimentale portant sur du matériel vivant, conduite selon une méthode et dans des conditions définies pour étudier les propriétés agronomiques des produits phytopharmaceutiques et les conditions d'emploi des préparations.

Note : cette définition ne s'applique pas aux démonstrations (voir ce terme).

On distingue trois principaux types d'essais.

- **Essai d'efficacité** loc.m.

Type d'essai ayant pour objet principal d'évaluer les effets recherchés d'une ou plusieurs préparations phytopharmaceutiques vis-à-vis des organismes nuisibles.

- **Essai de sensibilité de la culture** loc.m.

Type d'essai ayant pour objet d'évaluer les effets intrinsèques d'une ou plusieurs préparations phytopharmaceutiques sur une plante cultivée. Il convient alors d'éviter ou d'éliminer les effets des organismes nuisibles susceptibles d'être présents dans ou sur la culture.

Note : cette locution doit être préférée à « essais de sélectivité » (voir « **sélectivité** »).

- **Essai de valeur pratique** loc.m.

Type d'essai ayant pour objet d'évaluer pour une culture les implications techniques et éventuellement technico-économiques de l'emploi d'une ou de plusieurs préparations phytopharmaceutiques utilisées dans des conditions proches de leurs futures applications agronomiques.

ESSAI DE LONGUE DURÉE loc.m.

V. **Réseau d'essais**.

ESSAI PLURIANNUEL loc.m.

V. **Réseau d'essais**.

ESSAIS PLURILOCAUX loc.m.

V. **Réseau d'essais**.

ESTIMATION VISUELLE loc.f.

V. **Mode d'observation**.

ÉTAT n.m.

Chez les Arthropodes, et spécialement les insectes, ensemble des caractères qui correspondent aux quatre grandes périodes de développement. On distingue : l'œuf, la larve (état larvaire), la nymphe (état nymphal) et l'adulte ou imago (état imaginal).

Note : ne pas confondre avec « **stade larvaire** » (voir cette locution).

EXOPTÉRYGOTE n.m. et adj.

V. **Hémimétabole**.

EXUVIE n.f.

Dépouille tégumentaire abandonnée par la larve, puis par la nymphe des arthropodes après chacune des mues (exuvies larvaires, exuvie nymphale).

V. **Mue**.

F

FACTEUR n.m.

Cause de variation prise en compte dans un essai.

On distingue plusieurs types.

- **Facteur étudié** loc.m.

Cause de variation qui constitue le but de l'expérimentation.

- **Facteur contrôlé** loc.m.

Cause de variation dont on maîtrise l'effet par un dispositif expérimental approprié.

Ex. Considérons un essai de produits phytopharmaceutiques avec trois préparations appliquées à deux doses, disposé sur le terrain selon un dispositif factoriel en blocs (avec quatre blocs).

Dans cet essai, nous avons trois facteurs :

- deux facteurs étudiés : le facteur « préparation phytopharmaceutique » et le facteur « dose » ;
- un facteur contrôlé : les « blocs » qui permettent de maîtriser un éventuel gradient, par exemple dans la nature du sol.

Note : ne pas confondre avec « **variable** » (voir ce terme). Les termes « **condition** », « **modalité** », « **objet** », « **traitement** », souvent employés dans le sens de facteur, ont en réalité chacun un sens différent.

V. **Objet**.

FAUSSE CHENILLE loc.f.

Larve des hyménoptères symphytes (par exemple, tenthrède) ayant l'aspect d'une chenille de lépidoptère avec trois paires de pattes thoraciques articulées, mais s'en différenciant en particulier par la présence d'au moins six paires de fausses pattes abdominales à ventouse, sans crochet.

FLUENCE n.f.

Propriété que possède une poudre de s'écouler librement à travers un orifice.

Agronomie. Aptitude des semences à s'écouler librement à l'intérieur du semoir.

Syn. **Fluidité**.

FOND DE CUVE loc.m.

Reliquat de bouillie phytopharmaceutique dans le réservoir d'un pulvérisateur après épandage, qui, pour des raisons techniques liées à la conception de l'appareil, n'est pas pulvérisable.

FONGICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les champignons.

FONGISTATIQUE adj.

Qualifie une substance ou une préparation qui inhibe le développement d'un champignon sans le tuer.

FORMULANT n.m. et adj.

Substance ou préparation dépourvue d'activité biologique propre, incluse dans une préparation phytopharmaceutique ou biocide lors de la formulation afin de lui conférer les propriétés nécessaires à sa mise en œuvre.

Note : ne pas confondre avec « **adjuvant** » (voir ce terme).

Syn. **Coformulant**.

FORMULATION n.f.

Processus industriel qui aboutit à la fabrication d'une préparation phytopharmaceutique ou biocide.

Note : ce terme est aussi utilisé pour désigner le type de présentation physique des préparations.

FRIABILITÉ n.f.

Tendance d'un granulé à s'effriter en particules plus petites, voire en poudre.

V. **Attrition.**

FRUIT n.m.

Organe végétal résultant de la transformation de l'ovaire, généralement après fécondation. Le fruit renferme les graines.

FUMAGINE n.f.

Mycélium fortement mélanisé ayant l'aspect de poussières ou de croûtes noires à la surface des parties aériennes des végétaux. La fumagine est due au développement de diverses espèces d'ascomycètes et d'adélomycètes qui vivent superficiellement en saprophytes aux dépens de miellats d'insectes ou d'exsudats du végétal.

V. **Miellat.**

FUMÉE n.f.

Nuage visible formé par la suspension dans l'air de fines particules solides.

V. **Aérosol.**

FUMIGATION n.f.

Opération qui consiste à introduire un gaz, un aérosol ou une substance donnant naissance à un gaz, dans l'atmosphère d'une enceinte ou dans le sol en vue de lutter contre des organismes nuisibles.

Note 1 : le verbe correspondant est « gazer » ou « fumiger » (ce dernier terme doit être préféré à « fumiguer »). Le produit appliqué est aussi appelé « gaz » ou « fumigant ».

Note 2 : en France, dans certains cas, cette opération fait l'objet d'une réglementation spécifique.

FUMIGÈNE (FU) n.m. et adj.

Formulation généralement solide qui, par combustion, libère la substance active sous forme de fumée. On distingue différents types de formulations fumigènes.

- **Bâtonnet fumigène (FR)**
- **Boîte fumigène (FD)**
- **Bougie fumigène (FK)**
- **Cartouche fumigène (FP)**
- **Comprimé fumigène (FT)**
- **Granulé fumigène (FW)**

G

GALLE n.f.

V. **Cécidie.**

GAMÉTOCIDE n.m. et adj.

V. **Agent chimique d'hybridation.**

GAZ COMPRIMÉ (GA) loc.m.

Formulation gazeuse sous pression, conditionnée en bouteille ou en réservoir.

GEL n.m.

Formulation colloïdale de consistance visqueuse. Il existe différents types de gel.

- **Gel émulsionnable (GL)** loc.m.

Gel applicable sous forme d'émulsion après dilution dans l'eau.

- **Gel soluble dans l'eau (GW)** loc.m.

Gel applicable sous forme de solution aqueuse, après dilution.

- **Gel pour traitement de semences (GF)** loc.m.

Gel applicable en l'état sur les semences.

GÉLIFIANT n.m. et adj.

Formulant conférant à la préparation les propriétés d'un gel, c'est-à-dire d'un état intermédiaire entre l'état solide et l'état liquide.

GÉNÉRATEUR D'AÉROSOL (AE) loc.m.

Dispositif à partir duquel une préparation peut être dispersée sous forme de fines particules solides ou gouttelettes, généralement sous l'effet d'un gaz propulseur libéré par une valve.

GÉNÉRATION n.f.

Période du développement d'un arthropode qui s'étend de l'œuf à l'adulte apte à se reproduire.

V. **Cycle biologique, voltinisme.**

GÉNIE GÉNÉTIQUE loc.m.

Ensemble des méthodes et techniques permettant d'introduire ou de modifier artificiellement un gène dans le génome naturel d'un organisme unicellulaire ou pluricellulaire, d'un virus ou d'un plasmide.

V. **Plasmide.**

GÉNOME n.m.

Ensemble des gènes présents dans un organisme unicellulaire ou pluricellulaire, un virus ou un plasmide.

V. **Plasmide.**

GÉNOTOXICITÉ n.f.

Altération non dirigée du génome d'un organisme unicellulaire ou pluricellulaire, par un agent physique ou chimique et conduisant, par exemple, à l'apparition de mutations ponctuelles ou d'aberrations chromosomiques (structurales ou numériques).

GÉNOTYPE n.m.

Constitution génétique ou ensemble des gènes que possède un individu.

GERMINATION n.f.

Passage à la vie active d'un organe de conservation ou de dissémination d'un végétal après une période de repos.

Ex. Spore des champignons, propagule des mousses, graine des plantes supérieures...

GIBBÉRELLINES n.f.pl.

Hormones végétales qui jouent un rôle dans de nombreux processus tels que le contrôle de la division et de l'expansion cellulaire, la fructification et la germination.

GRAINE n.f.

Produit de l'évolution d'un ovule fécondé. Elle renferme l'embryon et des tissus de réserve, protégés par des téguments. Sa germination donne naissance à une nouvelle plante.

GRAISSE (GS) n.f.

Formulation visqueuse à base d'huile ou de corps gras.

GRAMINÉE n.f.

Plante herbacée monocotylédone, à tige souterraine courte (plateau de tallage) dont partent, à chaque nœud, des racines et une tige aérienne (chaume).

Syn. Poacée (nom scientifique).

GRAMINICIDE n.m. et adj.

V. **Antigraminée**.

GRANULARITÉ n.f.

Ensemble des caractéristiques géométriques définissant l'état d'un solide divisé.

GRANULÉ n.m.

Formulation constituée de particules solides de dimensions définies. On distingue différents types de granulés par la taille, la formulation ou le mode d'emploi.

- **Granulé (GR)** n.m.

Granulé de dimensions comprises entre 0,1 mm et 6 mm, prêt à l'emploi.

- **Macrogranulé (GG)** n.m.

Granulé de dimensions comprises entre 2 mm et 6 mm, prêt à l'emploi.

- **Granulé fin (FG)** loc.m.

Granulé de dimensions comprises entre 0,3 mm et 2,5 mm, prêt à l'emploi.

- **Microgranulé (MG)** n.m.

Granulé de dimensions comprises entre 0,1 mm et 0,6 mm, prêt à l'emploi.

- **Granulé dispersable (WG)** loc.m.

Granulé applicable après délitage et dispersion dans l'eau.

- **Granulé émulsionnable (EG)** loc.m.

Granulé pouvant contenir des formulants insolubles dans l'eau, applicable sous forme d'émulsion aqueuse après délitage et dispersion dans l'eau.

- **Granulé encapsulé (CG)** loc.m.

Granulé avec enrobage de protection ou à relargage progressif.

- **Granulé soluble dans l'eau (SG)** loc.m.

Granulé applicable sous forme de solution dans l'eau de la substance active, mais pouvant contenir des matières inertes insolubles.

- **Granulé fumigène (FW)** loc.m.

Forme particulière de fumigène (voir ce terme).

GRANULOMÉTRIE n.f.

Mesure de la taille des particules ou caractérisation de leur forme.

GRÉGARISME n.m.

Tendance des individus de certaines espèces animales à vivre et à se déplacer en groupe.

H

HALOPHYTE n. f.

Plante vivant sur un sol salé.

HÉLIOPHILE adj.

Caractérise une plante qui ne peut bien se développer qu'en pleine lumière.

V. **Sciaphile**.

HÉLOPHYTE n.f.

V. **Plante semi-aquatique**.

HÉMIMÉTABOLE adj.

Caractérise un insecte normalement ailé dont les ailes se développent à l'extérieur du corps et dont les larves ressemblent aux adultes, hormis l'absence d'ailes complètement développées.

Note : on désigne aussi ce type de développement sous le terme « développement progressif ».

Syn. Exoptérygote.

V. **Holométabole**.

HERBICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les végétaux.

On distingue :

– selon le mode d'absorption :

• **herbicide foliaire** loc.m.

Herbicide pulvérisé sur les feuilles et absorbé par celles-ci.

• **herbicide racinaire** loc.m.

Herbicide appliqué sur le sol et absorbé par les racines.

– selon le site et le mode d'action :

• **herbicide de contact** loc.m.

Herbicide de postlevée très peu mobile dans la plante et qui n'entraîne de dommages des tissus qu'autour des points d'impact et de pénétration.

• **herbicide systémique** loc.m.

Herbicide de prélevée ou de postlevée qui migre dans la plante par le bois ou le liber, depuis les points de pénétration (racine ou feuille) jusqu'au site d'action.

Note : cette locution est souvent utilisée dans un sens plus restrictif pour désigner les herbicides de postlevée véhiculés dans la plante.

– selon le champ d'activité :

• **herbicide sélectif** loc.m.

Herbicide que peut tolérer une espèce cultivée dans des conditions d'emploi définies.

Note 1 : si ces conditions d'emploi ne sont pas respectées, il peut devenir non sélectif.

Note 2 : un herbicide sélectif n'est généralement efficace que sur certaines mauvaises herbes.

• **herbicide total** loc.m.

Herbicide efficace sur l'ensemble des plantes, mauvaises herbes et espèces cultivées.

Syn. **Désherbant, phytocide**.

HERBICIDE PERSISTANT loc.m.

V. **Persistance d'action.**

Note : cette locution doit être préférée à « herbicide rémanent » ou « herbicide résiduaire ».

HERBICIDE RÉMANENT loc.m.

V. **Herbicide persistant.**

HERBICIDE RÉSIDUAIRE loc.m.

V. **Herbicide persistant.**

HIBERNATION n.f.

État d'engourdissement hivernal caractéristique de certains vertébrés homéothermes (chauve-souris, hérisson, lérot, loir, marmotte...), qui s'accompagne d'un abaissement prolongé de leur température interne et d'un ralentissement des fonctions physiologiques.

HIVERNATION n.f.

Chez les insectes, passage de l'hiver à l'abri, au repos. Celui-ci a lieu en général dans un état de **diapause** ou de **quiescence** (voir ces termes).

HOLOMÉTABOLE adj.

Caractérise un insecte normalement ailé dont les ailes se développent à l'intérieur du corps durant l'état larvaire ; elles ne sont apparentes et fonctionnelles qu'après la métamorphose nymphale et la mue imaginale.

Note : on emploie aussi la locution « insecte à métamorphose ».

Syn. Endoptérygote.

V. **Hémimétabole.**

HOMOLOGATION n.f.

En France, procédure d'autorisation de vente remplacée par la procédure d'autorisation de mise sur le marché. L'homologation était délivrée pour une durée maximale de dix ans, renouvelable. Dans certains cas, elle pouvait être accordée à titre provisoire pour une durée maximale de quatre ans, renouvelable (autorisation provisoire de vente ou APV).

V. **Autorisation de mise sur le marché.**

HUILE FILMOGÈNE (SO) loc.f.

Formulation conçue pour être appliquée sur les pièces d'eau et former une couche superficielle.

HYDROPHYTE n.f.

V. **Plante aquatique.**

HYGROPHYTE n.f.

Plante dont les besoins en eau sont élevés et qui se développe dans les lieux humides.

Syn. Plante hygrophile.

HYPERSENSIBILITÉ n.f.

Pathologie végétale. Réaction rapide et très localisée d'une plante à une agression parasitaire se traduisant par la nécrose des cellules infectées. Cette nécrose provoque l'interruption de l'infection dans le cas des parasites nécessitant des cellules vivantes pour leur développement.

I

IMAGO n.m.

Chez les insectes holométaboles, après la nymphose, état morphologique définitif des individus n'ayant cependant pas encore nécessairement acquis la maturité sexuelle.

Syn. Insecte parfait.

V. **Adulte, holométabole.**

INCORPORATION n.f.

Opération qui consiste à mélanger au sol une préparation phytopharmaceutique (et spécialement un herbicide) de manière homogène et sur une épaisseur déterminée.

INCUBATION n.f.

Pathologie végétale. Période pendant laquelle une infection récente ne manifeste pas de symptômes visibles à l'œil nu. Elle débute avec la contamination et prend fin à l'apparition des premiers symptômes.

Zoologie. Phase de développement de l'embryon dans l'œuf entre la ponte de celui-ci et l'éclosion.

Note : ce terme est employé à tort pour désigner le développement embryonnaire lui-même.

V. **Éclosion.**

INDICATEUR BIOLOGIQUE loc.m.

Organisme vivant, animal ou végétal, utilisé comme marqueur de la qualité de l'environnement, par exemple de l'intensité d'une pollution.

INFECTION n.f.

Phase d'une maladie qui fait suite à la contamination et correspond au développement d'un agent pathogène à l'intérieur des tissus. Elle prend fin avec la guérison ou la mort de l'hôte.

INFESTATION n.f.

Envahissement d'un milieu, d'une plante-hôte ou d'une culture, par une population d'organismes nuisibles, généralement des animaux (insectes, acariens...).

V. **Contamination.**

INFESTATION ARTIFICIELLE loc.f.

Opération qui consiste à apporter ou introduire un organisme nuisible dans un ensemble d'unités expérimentales, en vue d'obtenir des taux d'infestation homogènes et suffisants pour permettre l'expérimentation.

Note : dans le cas d'un organisme pathogène, on utilise de préférence le terme « **inoculation** » (voir ce terme).

INGESTION n.f.

Mode d'absorption d'une substance par pénétration dans le système digestif d'un être vivant, par exemple d'un ravageur animal.

INHALATION n.f.

Mode d'absorption d'une substance, par pénétration dans le système respiratoire d'un être vivant, par exemple d'un ravageur animal.

INHIBITEUR DE DÉVELOPPEMENT DES INSECTES (IDI) loc.m.

Substance active ou préparation qui, appliquée à un insecte durant son développement larvaire, provoque une perturbation aboutissant à sa mort.

Syn. Dérégulateur de mue.

Note : cette locution doit être préférée à « régulateur de croissance des insectes ».

Ex. Les mimétiques d'hormone juvénile.

INHIBITEUR DE GERMINATION loc.m.

Substance de croissance ayant pour effet d'empêcher de façon plus ou moins durable le développement de l'embryon dans la graine et, par extension, la croissance des germes des bulbes ou des tubercules.

Syn. **Antigerme.**

INJECTION n.f.

Opération qui consiste à faire pénétrer une préparation phytopharmaceutique, sous pression ou par gravité, au moyen d'un appareil approprié, soit dans le sol, soit dans un végétal.

INOCULATION n.f.

Opération qui consiste à apporter un élément infectieux au contact d'un hôte. Différents modes sont utilisés : pulvérisation, poudrage, trempage, piqûre, implant...

Note : ce terme doit être préféré à la locution « contamination artificielle ».

INOCULUM n.m.

Terme générique qui caractérise tout élément d'un agent pathogène capable de contaminer un hôte.

INSCRIPTION n.f.

V. **Admission.**

INSECTICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les insectes.

INSENSIBILITÉ SPÉCIFIQUE loc.f.

V. **Résistance.**

INVASION n.f.

Arrivée soudaine et massive d'une population d'animaux dans une aire, sur une culture ou sur un hôte, qui jusqu'alors n'était pas infesté. On distingue deux phases.

- **Invasion primaire** loc.f.

Invasion induite par l'apparition de foyers issus de colonisations ou contaminations en provenance des formes de conservation des organismes nuisibles.

Ex. Invasion de cultures annuelles par le Puceron noir de la fève (Aphis fabae).

- **Invasion secondaire** loc.f.

Invasion se développant à partir des invasions primaires.

V. **Pullulation.**

J

JET n.m.

Ensemble des gouttelettes sortant d'une buse de pulvérisation.

Note : la forme du jet est caractéristique du type de buse.

K

KAIROMONE n.f.

Méiateur chimique qui, dans les relations interspécifiques, profite à l'organisme récepteur.

Ex. Des kairomones végétales ont des effets spécifiques stimulant la prise de nourriture chez les insectes phytophages.

V. **Allomone**.

L

LAQUE (LA) n.f.

Formulation filmogène à base de solvant.

LARVE n.f.

Forme juvénile de croissance chez les insectes.

Note : la larve correspond à l'état compris entre la sortie de l'œuf et la transformation en nymphe ou en adulte.

LARVICIDE adj.

Qualifie une substance ou une préparation ayant la propriété de tuer les larves.

LARVIPARE adj.

Qualifie une espèce d'insecte dont la femelle donne directement naissance à des larves.

Note : c'est le cas des pucerons et de certains diptères parasites.

V. **Ovipare, vivipare**.

LATEX (PA) n.m.

Formulation aqueuse filmogène.

LEVÉE n.f.

État de plantes qui commencent à sortir de terre, qu'elles soient issues aussi bien de graines que de propagules (voir ces termes).

Note : ce terme doit être préféré à « émergence ».

LIANT n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant qui, en traitement de semences, assure la cohésion entre la substance active et les matières de charge (supports).

Note : on utilisait aussi dans ce sens les termes « fixateur » et « agglomérant ».

LIBER n.m.

Tissu cellulo-pectique conducteur de la sève élaborée des sites de synthèse vers les sites d'utilisation ou de stockage.

Syn. **Phloème**.

LIBÉRATION PROGRESSIVE loc.f.

Phénomène de diffusion de substance active vers le milieu extérieur à partir d'une formulation adaptée.

Ex. *Encapsulation*.

LIGNE DIRECTRICE loc.f.

Ensemble d'informations et de recommandations nécessaires pour déterminer les propriétés ou caractéristiques d'un produit phytopharmaceutique, ou d'un moyen de lutte biologique, ou pour évaluer les risques liés à leur emploi.

V. **Méthode d'expérimentation, protocole d'essai**.

LIMITE DE DÉTECTION (LD) loc.f.

Concentration minimale de substance détectable par une méthode d'analyse validée, dans un substrat défini, mais non mesurable de façon précise.

LIMITE DE QUANTIFICATION (LQ) loc.f.

Concentration minimale de substance mesurable par une méthode d'analyse validée, dans un substrat défini.

Note : on l'appelait autrefois limite de détermination.

LIMITE MAXIMALE EN RÉSIDUS (LMR) loc.f.

V. **Teneur maximale en résidus (TMR)**.

LIQUIDE CHARGEABLE ÉLECTRIQUEMENT (ED) loc.m.

Formulation liquide spéciale pour pulvérisation électrostatique ou électrodynamique.

LIQUIDE MISCIBLE À UN LIQUIDE ORGANIQUE (OL) loc.m.

Formulation liquide homogène à diluer avant emploi dans un liquide organique.

LIQUIDE POUR APPLICATION À ULTRA BAS VOLUME (UL) loc.m.

Formulation liquide homogène directement utilisable dans un appareil de traitement à ultra bas volume (UBV).

LIQUIDE POUR TRAITEMENT DES SEMENCES (LS) loc.m.

Formulation liquide applicable sur les semences, en l'état ou après dilution.

LUTTE n.f.

Ensemble des mesures utilisées pour combattre les organismes nuisibles.

V. **Organisme nuisible**.

LUTTE BIOLOGIQUE loc.f.

Méthode qui consiste à combattre un organisme nuisible par l'utilisation de mécanismes naturels appartenant soit au règne animal soit au règne végétal, ou qui en dérivent.

LUTTE CHIMIQUE loc.f.

Méthode qui consiste à utiliser des produits phytopharmaceutiques de nature chimique pour combattre les organismes nuisibles.

LUTTE ÉCO-ÉTHOLOGIQUE loc.f.

Ensemble des interventions qui permettent de combattre un ravageur en perturbant son comportement ou ses relations avec le milieu ambiant.

Ex. 1. L'emploi de médiateurs chimiques tels qu'allomones, kairomones, phéromones.

Ex. 2. Le recours à des variétés cultivées hâtives ou tardives rend impossible dans un milieu donné (région, climat), la coïncidence temporelle entre le stade réceptif de la culture et le stade agressif du ravageur qui ne peut ni se développer, ni commettre de dégâts (Cécidomyie des poirettes, Tordeuse du pois...).

LUTTE INTÉGRÉE loc.f.

Application rationnelle d'une combinaison de mesures biologiques, chimiques, physiques, culturelles ou mettant en œuvre l'amélioration des végétaux. L'emploi de préparations phytopharmaceutiques y est limité au strict nécessaire pour maintenir les populations d'organismes nuisibles au dessous du seuil à partir duquel apparaissent une perte ou des dommages économiquement inacceptables.

Syn. Protection intégrée.

LUTTE RAISONNÉE loc.f.

Emploi rationnel de préparations phytopharmaceutiques, se définissant notamment par le choix des produits, de leur dose, de l'époque d'application et des techniques à mettre en œuvre, au sein d'un programme tenant compte de l'évolution des organismes nuisibles.

Syn. Protection raisonnée.

M

MACROGRANULÉ (GG) n.m.

V. **Granulé**.

MACRO-ORGANISME n.m.

Lutte biologique. Invertébré prédateur ou parasitoïde utilisé en protection des plantes contre les ravageurs.

Ex. Coccinelles pour lutter contre les pucerons.

MAÎTRISER v.t.

Maintenir à un niveau acceptable une population d'organismes nuisibles.

Note : le terme « contrôler » calqué sur l'anglais « to control », utilisé dans le même sens, est impropre.

MALHERBOLOGIE n.f.

Étude des mauvaises herbes et, par extension, des moyens de les combattre.

MATIÈRE ACTIVE (m.a.) loc.f.

V. **Substance active.**

MAUVAISE HERBE loc.f.

Plante herbacée ou ligneuse indésirable à l'endroit où elle se trouve.

Syn. **Adventice.**

MÉDIATEUR CHIMIQUE loc.m.

Substance sécrétée par un organisme vivant dont les molécules agissent sur sa physiologie, son comportement ou sur d'autres organismes quand elle est émise dans le milieu ambiant. La communication chimique peut être interne à l'individu (hormone), intraspécifique (phéromone) ou interspécifique (substance allélochimique).

Note : certains médiateurs chimiques peuvent être obtenus par synthèse et sont utilisés en protection des plantes.

MÉLANGE EXTEMPORANÉ loc.m.

Mélange de préparations (phytopharmaceutiques, adjuvantes) réalisé au moment de la confection de la bouillie.

Note 1. Ce terme doit être préféré à « tank mix ».

Note 2. En France, les mélanges extemporanés de préparations phytopharmaceutiques font l'objet d'une procédure officielle d'enregistrement.

V. **Bouillie.**

MÉRISTÈME n.m.

Tissu constitué par un ensemble de cellules demeurées embryonnaires, aptes à se diviser et à se différencier pour produire des tissus spécialisés.

MÉSOPHYTE n.f.

Plante dont les besoins en eau sont moyens et qui se développe dans les lieux bien drainés.

Syn. Plante mésophile.

MESURAGE n.m.

V. **Mode d'observation.**

MÉTHODE D'EXPÉRIMENTATION loc.f.

Ensemble de recommandations basées sur une démarche raisonnée, nécessaires pour étudier certaines propriétés ou caractéristiques d'un produit phytopharmaceutique, ou d'un moyen de lutte biologique.

Syn. **Méthode d'essai**, méthode d'étude.

MICROÉMULSION (ME) n.f.

V. **Émulsion.**

MICROGRANULÉ n.m.

V. **Granulé.**

MIELLAT n.m.

Excrétion riche en sucre, produite par certains insectes notamment les pucerons, les cochenilles et les psylles, favorisant le développement de la fumagine.

V. **Fumagine.**

MIGRATION n.f.

Déplacement saisonnier de l'ensemble des individus d'une espèce.

Note : on tend parfois à réserver ce terme aux déplacements comportant un aller et retour régulier (c'est le cas de certains oiseaux et de certaines coccinelles...). Dans le cas des pucerons dioéciques, le passage obligatoire de l'hôte primaire à l'hôte secondaire s'appelle émigration.

V. Dispersion, émigration.

MODALITÉ n.f.

Un des niveaux du facteur étudié ou combinaison d'un niveau de chacun de plusieurs facteurs.

Ex. Considérons un essai de produits phytopharmaceutiques avec trois préparations (P1, P2, P3, soit trois niveaux du facteur P) appliquées à deux doses (D1, D2, soit deux niveaux du facteur D) disposé sur le terrain selon un dispositif factoriel en blocs (avec quatre blocs).

Dans ce cas, il y a six modalités :

- | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| – P1 à la dose D1 | – P2 à la dose D1 | – P3 à la dose D1 |
| – P1 à la dose D2 | – P2 à la dose D2 | – P3 à la dose D2 |

Note : ce terme doit être préféré à celui de « condition », utilisé autrefois. Dans les ouvrages de statistiques, les modalités sont généralement appelées « traitements ».

Syn. Objet.

MODE D'ACTION loc.m.

Mécanisme qui permet d'expliquer l'effet d'un produit phytopharmaceutique ou d'un produit biocide.

Note 1 : on distingue souvent :

- mode d'action biologique qui décrit des phénomènes physiologiques, histologiques ou cellulaires (*Ex. Insecticide inhibiteur de mue...*).
- mode d'action biochimique qui décrit des phénomènes chimiques ou enzymatiques (*Ex. Inhibition de l'acétolactate synthétase...*).

Note 2 : la description des mécanismes d'absorption et de transfert des substances actives ne fait pas partie du mode d'action mais du « **mode de transfert** » (voir cette locution).

MODE DE TRANSFERT loc.m.

Mécanisme physique ou biologique qui explique l'absorption, le déplacement, la distribution ou l'accumulation d'un produit phytopharmaceutique ou biocide dans un organisme vivant, un milieu ou l'un des compartiments de l'environnement (sol, air, eau...).

MODE D'OBSERVATION loc.m.

Moyen mis en œuvre afin d'attribuer une valeur à une variable observée dans un essai. On distingue principalement quatre modes d'observation.

- **Classement** n.m.

Attribution à chaque unité expérimentale d'un rang qu'elle occupe par rapport aux autres.

- **Estimation visuelle** loc.f.

Détermination subjective d'une grandeur.

Ex. Estimation de la surface couverte par une mauvaise herbe dans une unité expérimentale.

Note : ne pas confondre avec estimation en statistique.

- **Mesurage** n.m.

Détermination objective d'une grandeur (mesure).

Ex. Pesage d'une récolte parcellaire, dénombrement ou comptage d'insectes...

- **Notation** n.f.

Affectation de chaque unité expérimentale dans une classe discernable, chaque classe étant définie sans ambiguïté.

Note : on emploie aussi les locutions « **type d'observation** », « **méthode d'observation** ».

V. Observation, variable.

MOLLUSCICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les mollusques.

MONITORAGE n.m.

Surveillance organisée de phénomènes physiques, chimiques ou biologiques complexes.

Ex. Monitoring de l'évolution de la sensibilité des biotypes d'un organisme nuisible vis-à-vis d'une substance active pour évaluer les risques d'apparition d'une résistance.

MONOCOTYLÉDONE n.f. et adj.

Végétal dont la graine renferme un embryon à un seul cotylédon. La tige et la racine sont, sauf exception, dépourvues de cambiums et donc de formations secondaires ; les feuilles sont très généralement à nervures parallèles non ramifiées.

V. **Cambium, cotylédon.**

MONŒCIQUE adj.

Entomologie. Caractérise une espèce effectuant son cycle évolutif complet sur une seule espèce végétale hôte ou sur des espèces apparentées, sans migration.

Note : ce terme peut aussi être orthographié « monoécique ».

MONOÏQUE adj.

Caractérise une espèce végétale dont les fleurs mâles et femelles sont séparées, mais portées par le même individu.

V. **Dioïque.**

MONOPHAGE adj.

Qualifie un invertébré qui se nourrit aux dépens d'une seule espèce animale ou végétale.

V. **Oligophage, polyphage.**

MOTTAGE n.m.

Phytopharmacie. Formation d'un agrégat de poudre ou de granulés s'opposant à l'écoulement de la préparation dans l'appareil de traitement.

Note : on appelle « antimottant » un formulant destiné à empêcher le mottage d'une préparation solide.

MOUCHE n.f.

Insecte appartenant à l'ordre des Diptères. Ce terme doit être réservé aux Brachycères, et plus spécialement aux Muscoïdés, dont les larves sont des asticots : mouche de la carotte, de l'oignon, de la cerise, domestique, tachinaire.

Note : ce terme, qui évoque un insecte volant, est à rejeter lorsqu'il ne s'agit pas de Diptères, comme « mouche blanche » pour aleurode ou « mouche à scie » pour tenthrède.

MOUILLANT n.m. et adj.

V. **Tensioactif.**

MUE n.f.

Remplacement périodique de l'ensemble de la cuticule au cours du développement postembryonnaire des Arthropodes. Il est accompagné de phénomènes physiologiques liés à la formation d'une nouvelle cuticule sous la dépendance d'hormones (ecdysone et hormone juvénile).

V. **Développement postembryonnaire, exuvie.**

MULTIVOLTIN adj.

Caractérise un insecte présentant plusieurs générations par an.

Note : le terme polyvoltin est à rejeter.

V. **Univoltin, voltinisme.**

MUTAGÈNE adj.

Qualifie un agent physique ou chimique capable d'induire des mutations.

MUTATION n.f.

Modification, le plus souvent héréditaire, du génome d'une cellule.

Note : elle peut être spontanée ou induite par des agents physiques ou chimiques. Elle peut affecter aussi bien des cellules somatiques que des cellules germinales.

MYCOHERBICIDE n.m.

Suspension de champignons (spores, mycélium...) provoquant une maladie spécifique qui permet de lutter contre les mauvaises herbes. Elle s'applique au champ avec le matériel classique de pulvérisation.

Ex. Colletotrichum gloeosporioides pour lutter contre une adventice du riz.

N

NACRANT n.m.

Formulant ou adjuvant qui, appliqué sur la semence, lui donne un reflet irisé.

NANIFIANT n.m. et adj.

Caractérise un réducteur de croissance ou un pathogène qui a pour effet principal de réduire la taille d'une plante.

V. **Réducteur de croissance.**

NÉBULISATION n.f.

Pulvérisation dans l'air de très fines gouttelettes de bouillie. Cette technique, généralement utilisée sous abri, est mise en œuvre avec une préparation phytopharmaceutique adaptée.

Note : ne pas confondre avec « brumisation » (voir ce terme).

NÉMATICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les nématodes.

NÉMATOSTATIQUE n.m. et adj.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'inhiber le développement des nématodes sans les tuer.

NEUTRALISANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant.**

NIVEAU n.m.

Une des modalités présentées par un facteur.

Ex. Considérons un essai de produits phytopharmaceutiques avec trois préparations (P1, P2, P3) appliquées à deux doses (D1, D2), disposé sur le terrain selon un dispositif factoriel en blocs (avec quatre blocs). Dans ce cas, on étudie trois niveaux du facteur « préparation phytopharmaceutique »

(P1, P2, P3), deux niveaux du facteur « dose » (D1, D2) et le facteur « bloc » en comporte quatre (les quatre blocs).

NOTATION n.f.

V. **Mode d'observation.**

NUISIBILITÉ n.f.

Effet négatif sur la croissance et le développement d'une plante cultivée induit par la présence d'ennemis des cultures.

V. **Seuil biologique de nuisibilité, seuil économique de nuisibilité.**

NYMPHE n.f.

État du cycle évolutif d'un insecte holométabole situé entre la larve et l'imago.

Elle porte le nom de chrysalide chez les Lépidoptères et de pupe chez la plupart des Diptères.

NYMPHOSE n.f.

Transformation de la larve en nymphe. C'est la chrysalidation chez les papillons et la pupaison chez la plupart des mouches.

O

OBJET n.m.

V. **Modalité.**

OBSERVATION n.f.

Caractérisation de phénomènes biologiques définis, sous forme de données utilisables pour apprécier les effets que l'expérimentation met en évidence sur chaque unité expérimentale.

V. **Mode d'observation, unité expérimentale.**

ODORANT adj.

Qualifie un formulant destiné à modifier ou accroître l'odeur d'une préparation. Il sert généralement d'indicateur pour avertir les utilisateurs.

OLIGOPHAGE adj.

Qualifie un invertébré qui se nourrit aux dépens d'un petit nombre d'espèces animales ou végétales qui appartiennent souvent à un même genre.

V. **Monophage, polyphage.**

ONCOGÈNE adj.

Se dit d'un gène qui provoque ou favorise l'apparition de tumeurs. Ce gène peut être apporté par un virus cancérogène (oncogène viral) ou préexister dans le génome cellulaire.

ORGANISME GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ (OGM) loc.m.

Entité biologique unicellulaire ou multicellulaire dont le matériel génétique a été modifié, autrement que par multiplication ou recombinaison naturelle.

V. **Génie génétique.**

ORGANISME NUISIBLE loc.m.

Organisme vivant appartenant au règne animal ou végétal, ainsi que les virus, bactéries ou autres agents pathogènes, dont la présence n'est pas souhaitée,

1. soit parce qu'il est considéré comme un ennemi des végétaux ou des produits végétaux,
2. soit parce qu'il produit un effet néfaste pour l'homme, les animaux ou l'environnement.

Ex. Termites, mères, mouches des étables...

OVICIDE adj.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'empêcher l'évolution des œufs, en tuant l'embryon.

OVIPARE adj.

Qualifie une espèce animale dont les femelles pondent des œufs.

V. **Larvipare, vivipare.**

P

PARASITE n.m. et adj.

Organisme animal ou végétal qui se développe aux dépens d'un organisme appelé hôte, pendant tout ou partie de son cycle vital, en lui portant préjudice sans entraîner obligatoirement sa mort. On distingue l'endoparasite qui se développe à l'intérieur de l'hôte et l'ectoparasite qui évolue à l'extérieur de l'hôte.

Ex. Puce, punaise, tique, orobanche.

PARASITOÏDE n.m. et adj.

Organisme animal ou végétal qui se développe aux dépens d'un hôte dont il entraîne obligatoirement la mort. On distingue l'endoparasitoïde et l'ectoparasitoïde.

Ex. Trichogrammes, Tachinaires, Champignons entomopathogènes.

PARCELLE ÉLÉMENTAIRE loc.f.

V. **Unité expérimentale.**

PELLICULAGE n.m.

Technique de traitement consistant à appliquer sur la semence, sans en modifier significativement la taille ou la forme, un ou des films continus et microporeux d'une substance inerte.

Note : le pelliculage peut être associé à un traitement de protection.

PELLICULANT n.m.

Formulant ou adjuvant à base de polymères, hydrosolubles ou non, qui, en traitement de semences, forme une pellicule microporeuse régulière en séchant. Il renforce l'adhérence des substances actives sur la semence et en améliore l'aspect.

Syn. **Agent filmogène.**

PÉNÉTRANT adj.

V. **Translaminaire.**

PÉRENNE n.f. et adj.

Toute plante qui vit plus de deux ans. Cette catégorie regroupe les plantes pluriannuelles et les plantes vivaces.

PERSISTANCE n.f.

Durée pendant laquelle les résidus d'un produit phytopharmaceutique sont détectables.

V. Résidus de produit phytopharmaceutique.**PERSISTANCE D'ACTION** loc.f.

Durée pendant laquelle un produit phytopharmaceutique manifeste une activité biologique. Cette persistance peut être le fait de la substance active, de ses produits de dégradation ou de sa formulation.

Note : cette locution doit être préférée à « rémanence ».

PESTICIDE n.m. et adj.**V. Produit phytopharmaceutique.****PHÉNOTYPE** n.m.

État apparent d'un individu déterminé par l'interaction entre son génotype et l'environnement dans lequel il vit.

PHÉROMONE n.f.

Médiateur chimique qui intervient dans les rapports entre les individus appartenant à la même espèce en déclenchant des réactions caractéristiques physiologiques ou du comportement. On distingue, par ordre d'importance et d'intérêt pratique :

- **Phéromone sexuelle** loc.f.

Substance attractive émise par les individus de l'un des sexes pour attirer ceux du sexe opposé et favoriser leur copulation.

- **Phéromone d'agrégation** loc.f.

Substance dont l'émission déclenche le rassemblement d'individus, leur permettant d'exploiter une ressource commune, généralement alimentaire.

- **Phéromone d'espacement (phéromone épidéictique)** loc.f.

Substance qui favorise la dispersion des individus d'une population, leur permettant une meilleure exploitation des ressources.

Ex. La phéromone anti-oviposition des Diptères Tephritidae (Ceratitis, Rhagoletis) empêche les femelles de pondre dans un fruit où se développe déjà une larve.

- **Phéromone de marquage** loc.f.

Substance dont l'émission permet à l'individu ou à la colonie de délimiter un territoire.

- **Phéromone d'alarme** loc.f.

Substance émise par un individu menacé ou blessé, qui provoque la fuite et la dispersion de ses congénères.

- **Phéromone de défense** loc.f.

Substance émise chez les espèces sociales, par un individu menacé ou blessé, qui déclenche des réactions d'agressivité chez ses congénères (abeilles, fourmis...).

- **Phéromone de piste** loc.f.

Substance sécrétée chez les espèces sociales, par certains individus, le long d'une piste pour guider leurs congénères, par exemple vers une ressource alimentaire (fourmis...).

V. Allomone, kairomone.**PHLOÈME** n.m.**V. Liber.****PHRASE DE RISQUE** loc.f.

Énoncé normalisé correspondant à un danger pour la santé humaine ou le milieu naturel.

Note : ces phrases sont mentionnées sur les étiquettes des préparations phytopharmaceutiques.

Ex. R 38 : irritant pour la peau.

PHYTIATRIE n.f.

Étude des états pathologiques des plantes et des moyens d'y porter remède.

PHYTOCIDE n.m. et adj.

V. **Herbicide**.

PHYTOHORMONE n.f.

V. **Auxine**.

PHYTOPHARMACIE n.f.

Étude des substances actives et des préparations destinées à la protection ou à l'amélioration de la production végétale, à la préservation des produits récoltés ou à l'entretien des zones non cultivées, à l'exclusion des engrais et amendements.

Syn. **Agropharmacie**.

V. **Produit phytopharmaceutique**.

PHYTOPROTECTEUR n.m.

Substance capable de protéger une plante cultivée contre l'action phytotoxique d'un produit phytopharmaceutique.

Note : les phytoprotecteurs actuellement utilisés sont inclus dans des préparations herbicides. Les termes « safeneur » ou « safener » sont à éviter.

PHYTOTOXICITÉ n.f.

Altération passagère ou irréversible occasionnée à des végétaux cultivés par un produit phytopharmaceutique.

PIGMENT n.m.

Colorant non soluble dans l'eau ou les solvants organiques.

V. **Colorant**.

PLANTE AQUATIQUE loc.f.

Plante fixée ou libre, qui développe la majorité de son appareil végétatif dans le plan d'eau ou au mieux à la surface de l'eau. Seuls émergent parfois ses épis florifères.

Syn. **Hydrophyte**.

PLANTE HERBACÉE loc.f.

Plante qui ne développe pas de tissus lignifiés (bois) persistant au-dessus du sol.

PLANTE LIGNEUSE loc.f.

Plante qui développe des tissus lignifiés (bois) persistant au-dessus du sol.

PLANTE SEMI-AQUATIQUE loc.f.

Plante réduite à une souche enracinée dans la vase pendant la saison froide et qui développe un appareil aérien au-dessus de la surface de l'eau en été.

Syn. **Hélophyte**.

PLANTULE n.f.

Botanique. Embryon des plantes supérieures.

Agronomie. Jeune plante issue de la germination de la graine après la levée.

V. **Levée**.

PLASMIDE n.m.

Acide désoxyribonucléique (ADN) extranucléaire capable de se répliquer indépendamment du génome nucléaire de la cellule.

Note : certaines bactéries possèdent un ou plusieurs plasmides à l'état naturel. En génie génétique, les plasmides peuvent être utilisés comme vecteurs pour le transfert de gènes.

V. **Génie génétique.**

PLASMOLYSE n.f.

Diminution du volume cellulaire liée à une sortie d'eau. Ce phénomène peut induire le flétrissement d'un tissu ou d'un organe.

V. **Turgescence.**

PLURIANNUELLE n.f. et adj.

Plante à reproduction sexuée, survivant pendant plusieurs années et produisant annuellement des graines.

Note : ne pas confondre avec « **vivace** » (voir ce terme).

POINT D'EAU loc.m.

Selon la réglementation française, cours d'eau, plan d'eau, fossé en eau de façon permanente ou intermittente figurant en points, traits continus ou discontinus sur les cartes au 1/25 000 de l'Institut géographique national.

POLLUTION n.f.

Pathologie végétale. Séquence en amont d'une maladie qui correspond à la mise en contact d'un élément infectieux avec son hôte.

POLYPHAGE adj.

Qualifie un invertébré qui se nourrit aux dépens d'un grand nombre d'espèces animales ou végétales.

V. **Monophage, oligophage.**

POSTÉMERGENCE n.f.

V. **Postlevée.**

POSTLEVÉE n. f.

Époque située après la levée de la plante cultivée ou de la mauvaise herbe.

Note : ce terme doit être préféré à « **postémergence** ».

POSTPLANTATION n.f.

Époque située après la plantation de la plante cultivée.

POSTSEMIS n.m.

Époque située après le semis de la plante cultivée.

POTENTIALISATION n.f.

Syn. **Synergie.**

POUDRE n.f.

Formulation constituée de particules solides contenant la ou les substance(s) active(s) dont la plus grande dimension est inférieure à 0,1 mm. On distingue différentes formes de poudre.

- **Poudre de contact (anciennement de piste) (CP, anciennement TP)** loc.f.

Poudre rodenticide ou insecticide, prête à l'emploi, agissant par contact.

Syn. Poudre de piste.

- **Poudre à disperser dans un liquide organique (OP)** loc.f.

Poudre applicable après dispersion dans un liquide organique.

• **Poudre mouillable (WP)** loc.f.

Poudre applicable après dispersion dans l'eau.

• **Poudre mouillable pour traitement humide des semences (WS)** loc.f.

Poudre applicable sur semences sous forme de bouillie aqueuse concentrée.

• **Poudre pour poudrage (DP)** loc.f.

Poudre fluente, prête à l'emploi, applicable par poudrage.

• **Poudre à pulvériser (GP)** loc.f.

Poudre pour poudrage, très fine, destinée aux applications pneumatiques en enceinte close.

• **Poudre soluble dans l'eau (SP)** loc.f.

Poudre applicable après dissolution dans l'eau sous forme de solution vraie de la substance active, mais pouvant contenir des formulants insolubles.

• **Poudre soluble pour traitement des semences (SS)** loc.f.

Poudre applicable sur semences après dissolution dans l'eau.

• **Poudre pour traitement des semences à sec (DS)** loc.f.

Poudre, prête à l'emploi, applicable en l'état sur les semences.

• **Autre poudre (AP)** loc.f.

Poudre, non définie par un code propre, applicable sans dilution.

PRÉDATEUR n.m. et adj.

Organisme animal qui poursuit et capture des proies vivantes pour s'en nourrir ou pour alimenter sa progéniture.

Certains insectes paralysent les proies qu'ils destinent à leurs larves

Ex. Guêpes....

PRÉÉMERGENCE n.f.

V. **Prélevée.**

PRÉLEVÉE n.f.

Époque située avant la levée de la plante cultivée ou de la mauvaise herbe.

Note : ce terme doit être préféré à « préémergence ».

PRÉMÉLANGE (TK) n.m.

Formulation intermédiaire liquide ou solide à base de produit(s) technique(s) et de formulants destinée exclusivement à l'élaboration des préparations.

PRÉPARATION PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.f.

Association adaptée à l'usage prévu d'une ou plusieurs substances actives avec des formulants.

Syn. **Produit formulé, spécialité.**

V. **Formulant, substance active.**

Note : lorsque le contexte ne prête pas à confusion, on utilise aussi le terme « préparation » sans adjectif.

PRÉPARATION DE RÉFÉRENCE loc.f.

Expérimentation. Préparation autorisée et largement utilisée, dont les propriétés sont reconnues, et qui sert de terme de comparaison dans les différents types d'essais de produits phytopharmaceutiques.

Réglementation. Préparation autorisée en France à laquelle on compare une préparation similaire et qui revendique les mêmes autorisations.

PRÉPLANTATION n.f.

Époque située avant la plantation de la plante cultivée.

PRÉSEMIS n.m.

Époque située avant le semis de la plante cultivée.

PRÉVENTIF adj.

Qualifie une substance ou une préparation capable d'agir en empêchant l'installation d'un agent pathogène dans les tissus de l'hôte.

Note : selon le mode d'action, on peut distinguer deux types de substances préventives : les substances « préventives strictes », qui empêchent la contamination, c'est-à-dire la pénétration du parasite à l'intérieur de l'hôte et les substances « préventives d'arrêt », capables d'arrêter l'infection au début de la phase de contamination, lorsque le parasite n'a pas encore amorcé sa phase parasitaire.

V. **Contamination, curatif, éradicant.**

PRODUIT BIOCIDE loc.m.

Substance ou préparation destinée à combattre les organismes nuisibles par une action chimique ou biologique.

Note : en pratique, cette locution désigne les produits qui ne sont ni des médicaments destinés à l'homme ou aux animaux, ni des cosmétiques, ni des produits phytopharmaceutiques.

V. **Organisme nuisible, produit phytopharmaceutique.**

Ex. Produits de traitement des locaux d'élevage, insecticides ménagers...

PRODUIT BIOLOGIQUE loc.m.

Organisme, substance ou préparation permettant de lutter contre des organismes nuisibles et dont le principe actif est constitué par des organismes vivants (*Ex. 1*) ou des produits de leur métabolisme (*Ex. 2*).

Ex. 1. Souches hypovirulentes de Cryphonectria (= Endothia) parasitica contre le Chancre du châtaignier.

Ex. 2. Toxine de Bacillus thuringiensis utilisée dans la lutte contre des chenilles de Lépidoptères ou des larves de moustiques.

Note : ce terme doit être préféré à « biopesticide ».

PRODUIT DIFFUSEUR DE VAPEUR (VP) loc.m.

Formulation contenant une ou plusieurs substances actives volatiles dont les vapeurs sont libérées dans l'air. La vitesse d'évaporation dépend des propriétés de la préparation et du dispositif d'application.

PRODUIT FORMULÉ (p.f.) loc.m.

V. **Préparation phytopharmaceutique.**

PRODUIT FORMULÉ À LIBÉRATION PROGRESSIVE loc.m.

V. **Libération progressive.**

PRODUIT GÉNÉRATEUR DE GAZ (GE) loc.m.

Formulation qui libère un gaz par réaction chimique.

PRODUIT INDUSTRIEL SIMPLE loc.m.

Produit chimique simple vendu sous sa dénomination commune et faisant généralement l'objet d'une norme (établie par l'AFNOR). En France, les produits de cette catégorie n'étaient pas soumis à une autorisation de mise sur le marché ; depuis 2004, ils le sont.

PRODUIT NATUREL loc.m.

Lutte biologique. Substance minérale ou organique, présente dans le milieu naturel. Elle peut être issue de la synthèse chimique si la molécule synthétisée reproduit à l'identique la substance naturelle.

PRODUIT POUR NÉBULISATION À CHAUD (THERMO-NÉBULISATION) (HN) loc.m.

Formulation applicable à l'aide d'un appareil de nébulisation à chaud, en l'état ou après dilution.

PRODUIT POUR NÉBULISATION À FROID (KN) loc.m.

Formulation applicable à l'aide d'un appareil de nébulisation à froid, en l'état ou après dilution.

PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.m.

Substance active ou préparation destinée, selon les cas, à :

- protéger les végétaux ou les produits végétaux contre tous les organismes nuisibles ou à prévenir leur action, pour autant que ces substances ou préparations ne soient pas autrement définies ci-après,
- exercer une action sur les processus vitaux des végétaux, pour autant qu'il ne s'agisse pas de substances nutritives,
- assurer la conservation des produits végétaux, pour autant que ces substances ou produits ne fassent pas l'objet de dispositions particulières du Conseil ou de la Commission européenne concernant les agents conservateurs,
- détruire les végétaux indésirables ou les parties de végétaux,
- freiner ou prévenir une croissance indésirable des végétaux, par une action chimique ou biologique.

Note : ce terme doit être préféré à « pesticide ».

Syn. Produit agropharmaceutique, produit phytosanitaire.

V. **Organisme nuisible, produit biocide.**

PRODUIT DE RÉFÉRENCE loc.m.

V. **Préparation de référence.**

PRODUIT DE SURFACE loc.m.

Produit phytopharmaceutique ou biocide appliqué à la surface des végétaux ou des locaux, et formant un film de protection contre des organismes nuisibles qui atteignent cette surface.

Note : dans le cas des fongicides, on utilise aussi la locution « fongicide de contact ».

Ex. Fongicide agissant comme une barrière à la surface des feuilles ou des fruits, vis-à-vis des agents pathogènes. Insecticide appliqué à la surface des locaux de stockage.

PRODUIT TECHNIQUE (TC) loc.m.

Produit issu d'une fabrication et comprenant la substance active, les impuretés et éventuellement des additifs en faible quantité.

PROPAGULE n.f.

Botanique. Toute partie de la plante qui assure sa reproduction asexuée.

Ex. Fragments de rhizomes ou de drageons, bulbes...

Mycologie. Unité morphologique servant à la conservation ou à la dissémination d'une espèce.

Ex. Spore, sclérote, fragment de mycélium.

PROPHYLAXIE n.f.

Ensemble des mesures pouvant être mises en œuvre afin de prévenir ou limiter l'installation et le développement d'un organisme nuisible sur un territoire déterminé.

PROTECTION BIOLOGIQUE loc.f.

V. **Lutte biologique.**

PROTECTION INTÉGRÉE loc.f.

V. **Lutte intégrée.**

PROTECTION RAISONNÉE loc.f.

V. **Lutte raisonnée.**

PROTOCOLE D'ESSAI loc.m.

Ensemble des opérations prescrites pour la mise en œuvre d'une ou plusieurs lignes directrices ou méthodes d'expérimentation dans un essai ou une série d'essais.

V. **Ligne directrice, méthode d'expérimentation.**

PULLULATION n.f.

Augmentation soudaine et massive, sur place, d'une population d'animaux dans une aire, sur une culture ou sur un hôte qui était faiblement infesté auparavant.

V. **Invasion.**

PULVÉRISATEUR À PRESSION loc.m.

Appareil de traitement produisant une pulvérisation par la seule pression du liquide débité à travers une buse. On distingue deux types de pulvérisateurs à pression.

- **Pulvérisateur à jet porté** : produisant un jet dont le transport est assuré par un flux d'air.
- **Pulvérisateur à jet projeté** : produisant un jet dont le transport s'effectue sans le concours d'un flux d'air.

PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE loc.m.

Appareil de traitement dans lequel la pulvérisation et le transport des gouttelettes sont assurés par un même flux d'air.

PULVÉRISATION n.f.

Division et émission dans l'air d'une bouillie ou de tout autre liquide sous forme de gouttelettes.

Q

QUIESCENCE n.f.

État de vie ralenti d'une espèce animale sous la dépendance directe du milieu extérieur (froid, sécheresse...) qui s'interrompt dès que prévalent à nouveau des conditions favorables à l'activité de l'espèce.

Note : ne pas confondre avec « **diapause** » (voir ce terme).

Syn. **Arrêt d'activité.**

R

RANDOMISATION n.f.

Dans un dispositif expérimental, affectation au hasard des modalités aux unités expérimentales.

Note : dans le dispositif le plus simple, la randomisation est totale. Dans d'autres dispositifs, elle est plus ou moins restreinte.

Ex. Randomisation par bloc dans le cadre d'un dispositif en blocs de Fisher.

Syn. Tirage aléatoire.

RAVAGEUR n.m.

Organisme nuisible qui vit directement aux dépens de plantes ou de denrées en provoquant des dommages. Lorsque ceux-ci sont peu importants, on parle de déprédateur.

Note : ce terme s'applique surtout aux animaux.

RÉDUCTEUR DE CROISSANCE loc.m.

Substance ou préparation ayant pour effet de limiter le volume de végétation ou la hauteur d'une plante.

V. **Substance de croissance.**

RÉGULATEUR DE CROISSANCE loc.m.

V. **Inhibiteur de développement (insectes), substance de croissance.**

RÉMANENCE n.f.

V. **Persistance d'action.**

RÉPÉTITION n.f.

Reproduction de la même modalité sur plusieurs unités d'un dispositif expérimental.

Note 1 : dans le cas du dispositif en blocs de Fisher, on parle souvent par abus de langage de répétition au lieu de bloc.

Note 2 : il ne faut pas confondre cette notion avec celle de répétition de la mesure ou de l'observation en vue d'obtenir une caractérisation plus précise de chaque unité expérimentale.

V. **Modalité, unité expérimentale.**

REPOS VÉGÉTATIF loc.m.

Période d'arrêt de croissance des plantes.

REPOUSSE n.f.

Nouveau développement d'une plante cultivée ou d'une adventice à partir d'un organe de reproduction végétative.

Note : cette repousse a lieu après destruction partielle par des moyens mécaniques ou chimiques ; l'enfouissement par des façons culturales la favorise.

RÉPULSIF n.m. et adj.

Substance ou préparation qui a la propriété de repousser plus ou moins sélectivement des organismes vivants.

Ex. Avifuge (répulsif à l'égard des oiseaux), corvifuge (répulsif à l'égard des corbeaux), cunifuge (répulsif à l'égard des lapins et des lièvres)...

RÉSEAU D'ESSAIS loc.m.

Ensemble d'essais concernant un même thème et conduits selon le même protocole expérimental dans le but de prendre en compte la variabilité du milieu et du climat dans le temps (essais pluriannuels) ou dans l'espace (essais plurilocaux).

Note : ne pas confondre les essais pluriannuels définis ci-dessus et les essais de longue durée (par exemple en culture pérenne).

RÉSIDUS DE PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE loc.m.p.

Substances susceptibles d'être présentes dans ou sur des végétaux, des produits d'origine végétale ou animale, dans un milieu ou l'un des compartiments de l'environnement (sol, air, eau...) à la suite de l'emploi d'un produit phytopharmaceutique.

Note : ce terme englobe les substances actives et leurs produits de dégradation ou de conversion dont la prise en compte est jugée pertinente des points de vue toxicologique ou écotoxicologique.

RÉSISTANCE (d'un organisme à l'action d'une substance active) n.f.

Absence d'inhibition ou inhibition réduite du développement d'un organisme nuisible après application(s) d'un produit phytopharmaceutique. Cette résistance peut être naturelle ou acquise.

- **Résistance naturelle** loc.f.

Inhibition réduite ou nulle du développement d'un organisme liée à son potentiel génétique. Ce phénomène est observé dès la première application d'un produit phytopharmaceutique.

Syn. **Insensibilité spécifique, tolérance.**

- **Résistance acquise** loc.f.

Inhibition réduite ou nulle du développement d'un organisme liée à la sélection d'individus naturellement résistants. Ce phénomène est généralement observé après plusieurs applications d'un produit phytopharmaceutique.

Note : le terme de « tolérance » utilisé dans ce sens est à rejeter.

La résistance peut se manifester à l'égard de plusieurs substances actives. On distingue plusieurs cas.

- **Résistance croisée « positive »** loc.f.

Résistance à au moins deux substances actives déterminée par le même gène. Elle intervient souvent lorsque les substances concernées ont des structures chimiques voisines ou des modes d'action similaires.

- **Résistance croisée « négative »** loc.f.

Elle s'observe lorsque le même facteur génétique confère simultanément la résistance à une substance active et l'hypermotilité à une autre.

- **Résistance multiple** loc.f.

Résistance à au moins deux substances actives déterminée par des gènes différents. Très souvent ce phénomène concerne des substances ayant des modes d'action différents.

RESSEMIS SPONTANÉ loc.m.

Développement naturel d'une plante cultivée à partir de semences tombées accidentellement sur le sol.

RHIZOME n.m.

Tige souterraine émettant, par place, des racines et des pousses aériennes.

Ex. *Chiendent rampant.*

RODENTICIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les rongeurs.

RUGOSITÉ n.f.

Manifestation de la réaction de l'épiderme de certains fruits entraînant la production de formations liégeuses.

Note : ce terme doit être préféré à « russeting ».

RUSSETING n.m.

V. **Rugosité.**

S

SAFENER n.m.
V. **Phytoprotecteur.**

SAFENEUR n.m.
V. **Phytoprotecteur.**

SARCLAGE n.m.
V. **Désherbage.**

SCIAPHILE adj.
Caractérise une plante qui tolère un ombrage important.
V. **Héliophile.**

SCREENING n.m.
V. **Sélection.**

SÉDIMENTATION n.f.
Formation d'un dépôt constitué de particules solides dispersées dans un fluide sous l'effet de la gravité ou d'une force centrifuge.

SÉLECTION n.f.
Ensemble d'épreuves donnant la possibilité de choisir, parmi un certain nombre de substances, celles qui possèdent des propriétés permettant leur mise en œuvre dans la pratique phytopharmaceutique ou biocide.
Note : ce terme doit être préféré à « screening ».
Syn. **Criblage, dépistage.**

SÉLECTIVITÉ n.f.
Propriété d'une préparation qui, utilisée dans des conditions d'emploi définies, permet de lutter contre des organismes nuisibles aux plantes cultivées en épargnant les organismes utiles.
Ex. Pour un herbicide, respect de la plante cultivée ; pour un insecticide, respect des auxiliaires utiles...
V. **Essai biologique.**

SEMENCE n.f.
Graine, fruit ou partie de fruit qui contribue à la multiplication et à la dispersion d'une plante.

SENSIBILISATION n.f.
Modification produite dans l'organisme (homme, animal) par une substance ou un mélange de substances (par exemple, un produit phytopharmaceutique) qui, précédemment supporté sans inconvénient, déclenche des manifestations pathologiques.
Note : terme à ne pas confondre avec « allergie » (voir ce terme).

SENSIBILITÉ DE LA CULTURE loc.f.
V. **Essai biologique.**

SENSIBILITÉ INITIALE loc.f.

Niveau de sensibilité des souches ou des populations d'un organisme nuisible à une nouvelle substance active, préalablement à la mise sur le marché et à l'utilisation de préparations qui la contiennent.

SÉQUESTRANT n.m. et adj.

V. **Stabilisant**.

SEUIL BIOLOGIQUE DE NUISIBILITÉ loc.m.

Densité ou niveau d'infestation à partir duquel une diminution de rendement ou de qualité est statistiquement décelable.

SEUIL ÉCONOMIQUE DE NUISIBILITÉ loc.m.

Densité ou niveau d'infestation à partir duquel l'effet sur la diminution de rendement ou de qualité est supérieur au coût des moyens mis en œuvre pour lutter contre l'ennemi de la culture.

SOLUTION CONCENTRÉE loc.f.

V. **Concentré soluble**.

SOLUTION ÉMULSIONNABLE loc.f.

V. **Concentré émulsionnable**.

SOLUTION POUR APPLICATION LOCALE (SA) loc.f.

Solution pour application ponctuelle sur la peau des animaux et à bas volume (normalement inférieur à 100 ml par animal).

SOLVANT n.m.

Substance liquide qui a la propriété de dissoudre d'autres substances solides, liquides ou gazeuses, en particulier les substances actives lors de la formulation.

SOUCHE n.f.

Ensemble d'individus identiques au sein d'une espèce ou d'une sous-espèce.

Note : en malherbologie, on utilise plutôt les termes « **biotype** » et « **écotype** » (voir ces termes).

SOUS-DOSAGE n.m.

Application d'une préparation phytopharmaceutique à une dose inférieure à la dose autorisée.

SPÉCIALITÉ n.f.

V. **Préparation phytopharmaceutique**.

SPÉCIFICITÉ n.f.

Propriété d'une substance ou d'une préparation efficace sur une espèce, ou un nombre limité d'espèces apparentées, d'organismes nuisibles.

SPECTRE D'ACTIVITÉ loc.m.

V. **Champ d'activité**.

SPORULATION n.f.

Mycologie. Formation des spores, unités de propagation des champignons.

STABILISANT n.m. et adj.

Formulant qui limite ou empêche la dégradation physico-chimique d'une substance active dans la préparation.

On distingue généralement différents types de stabilisants selon leur fonction.

• **Antioxydant** n.m. et adj.

Formulant qui limite ou empêche l'oxydation d'une substance active.

• **Chélatant** n.m. et adj.

Formulant qui permet de former un complexe organométallique (chélate). Les chélates permettent de piéger les ions métalliques pour les empêcher de réagir avec une substance active ionisable.

Syn. **Séquestrant**.

• **Neutralisant** n.m. et adj.

Formulant qui permet d'atténuer un pH extrême.

• **Tampon** n.m. et adj.

Formulant qui permet de stabiliser le pH.

STADE LARVAIRE loc.m.

Ensemble des caractères morphologiques de la larve durant une période de sa croissance qui sépare deux mues consécutives.

Note : ne pas confondre avec « **état** » (voir ce terme).

STOLON n.m.

Tige aérienne rampant sur le sol et donnant naissance, par place, à des racines et des pousses aériennes.

Ex. *Potentille rampante*.

STRATIFICATION n.f.

Action des basses températures sur une semence dormante, après imbibition par l'eau du sol, qui entraîne une élimination de la dormance et permet la germination ultérieure.

Note : ne pas confondre avec « **vernalisation** » (voir ce terme).

SUBSTANCE ACTIVE (s.a.) loc.f.

Substance ou micro-organisme (virus y compris), exerçant une action générale ou spécifique sur les organismes nuisibles ou sur les végétaux, parties de végétaux ou produits végétaux.

Note : dans le cas d'une substance chimique, on utilise également la locution « **matière active** ».

SUBSTANCE DE CROISSANCE loc.f.

Substance ou préparation qui, appliquée sur tout ou partie d'un végétal, agit sur les mécanismes physiologiques, notamment la différenciation ou l'élongation cellulaires, sans nuire à la plante d'un point de vue agronomique.

Cette action s'accompagne généralement d'une modification de la morphologie et de la structure de la plante.

Note : cette locution doit être préférée à « régulateur de croissance », locution impropre car elle évoque une action régulatrice.

SUPPORT n.m.

Solide ou liquide utilisé comme adsorbant ou diluant lors de la formulation.

Syn. **Charge**.

Note : ce terme doit être préféré à « agent porteur ».

V. **Formulant**.

SURDOSAGE n.m.

Application d'une préparation phytopharmaceutique à une dose supérieure à la dose autorisée.

Note : le surdosage est interdit par la loi.

SURFACTANT n.m.

V. **Tensioactif**.

SUSPENSION n.f.

Formulation fluide, stable, constituée de particules solides contenant la ou les substance(s) active(s) dispersée(s) dans un liquide. On distingue différents types de suspension.

- **Suspension pour application à très bas volume (SU)** loc.f.

Suspension prête à l'emploi, applicable au moyen d'un appareil de traitement à très bas volume.

- **Suspension de capsules (CS)** loc.f.

Suspension à diluer dans l'eau avant emploi, dans laquelle les particules solides sont des capsules contenant la substance active.

- **Suspension de capsules pour traitement des semences (CF)** loc.f.

Suspension de capsules applicable sur les semences en l'état ou après dilution.

- **Suspension concentrée (aqueuse) (anciennement dénommée « flow ») (SC)** loc.f.

Suspension de substance(s) active(s) dans l'eau, qui peut contenir d'autre(s) substance(s) active(s) dissoute(s), pour emploi après dilution dans l'eau.

- **Suspension concentrée diluable dans un liquide organique (OF)** loc.f.

Suspension applicable après dilution dans un liquide organique.

- **Suspension concentrée huileuse (OD)** loc.f.

Suspension de substance(s) active(s) dans un liquide non miscible à l'eau, qui peut contenir d'autre(s) substance(s) active(s) dissoute(s), pour emploi après dilution dans l'eau.

- **Suspension concentrée pour traitement des semences (FS)** loc.f.

Suspension applicable sur les semences en l'état ou après dilution.

SUSPENSION-ÉMULSION (SE) n.f.

Formulation fluide hétérogène constituée d'une dispersion stable de substances actives sous forme de particules solides et de gouttelettes en phase continue aqueuse.

Syn. **Suspo-émulsion**.

SYNERGIE n.f.

Action conjuguée de deux substances ou plus se traduisant par un effet de leur combinaison supérieur à celui que l'on peut prédire à partir de leurs effets individuels.

Note 1 : ce terme doit être préféré à synergisme.

Note 2 : en toxicologie, on utilise aussi le terme de potentialisation.

V. **Antagonisme**.

SYSTÉMIQUE adj.

Qualifie une substance capable, après pénétration dans la plante, de migrer à l'intérieur de celle-ci.

Note : on parle de systémie ascendante lorsque la substance migre dans la sève brute et de systémie descendante lorsque la substance migre dans la sève élaborée. Une substance qui cumule les deux systémies est qualifiée d'ambimobile.

Syn. **Endothérapique**.

V. **Translaminaire**.

T

TABLETTE n.f.

V. **Comprimé**.

TAMPON n.m. et adj.

V. **Stabilisant**.

TANK MIX loc.m.

V. **Mélange extemporané**.

TÉMOIN (sans traitement) n.m.

Unité expérimentale caractérisée par l'absence des interventions (traitements) qui constituent le but de l'essai.

Note : le témoin reçoit toutes les interventions qui sont appliquées de façon uniforme à l'ensemble de l'essai, en particulier les façons culturales et les traitements de protection contre les organismes nuisibles non étudiés.

Selon le rôle qu'il joue dans l'essai, on peut distinguer plusieurs dispositions du témoin.

- **Témoin adjacent** loc.m.

Disposition du témoin telle que chaque unité expérimentale est constituée par un couple de parcelles, dont l'une reçoit un des objets de l'expérimentation et l'autre constitue un témoin.

- **Témoin exclu** loc.m.

Disposition du témoin telle que celui-ci se trouve à l'extérieur de l'essai. Il n'est pas pris en compte dans l'analyse statistique.

- **Témoin inclus** loc.m.

Disposition du témoin telle que celui-ci est inclus dans le dispositif et distribué au hasard. Il est pris en compte dans l'analyse statistique au même titre que les autres objets de l'expérimentation.

- **Témoin imbriqué** loc.m.

Disposition du témoin telle que celui-ci est placé systématiquement à l'extérieur des blocs. Il se trouve à l'intérieur de l'essai, généralement entre les blocs, mais n'est pas pris en compte dans l'analyse statistique.

V. **Unité expérimentale**.

TENEUR n.f.

Quantité de substance active contenue dans une unité de masse ou de volume d'une préparation.

Note 1 : la teneur peut être exprimée en masse pour masse (g/kg ou %) ou en masse pour volume (g/l).

Note 2 : on utilisait également dans ce sens le terme « titre », emprunté au domaine de la chimie (solution titrée).

TENEUR MAXIMALE EN RÉSIDUS (TMR) (loc. f.)

Concentration maximale en résidus de produit phytopharmaceutique, officiellement fixée, tolérée dans une denrée alimentaire en l'état ou transformée destinée à l'homme ou aux animaux.

Note : la TMR est généralement exprimée en milligramme de substance par kilogramme de denrée, et assortie d'un délai d'emploi avant récolte (DAR).

Syn. **Limite maximale en résidus (LMR)**.

V. **Délai d'emploi avant récolte, résidus de produit phytopharmaceutique**.

TENSIOACTIF n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant agissant sur les propriétés d'un liquide, en modifiant sa tension superficielle.
Note : ce terme doit être préféré à « agent de surface » ou « surfactant ».

On distingue généralement différents types de tensioactifs selon leur fonction.

- **Antimoussant** n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant dont la présence limite la formation de mousse lors de la confection de la bouillie, notamment en cas d'agitation.

- **Dispersant** n.m. et adj.

Formulant dont la présence au sein de la préparation améliore la dispersion des particules de substance active en évitant leur agglomération.

- **Émulsionnant** n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant permettant ou favorisant la formation d'une émulsion.

Syn. Agent d'émulsion.

Note : ce terme doit être préféré à « émulateur » ou « émulsifiant ».

- **Mouillant** n.m. et adj.

Formulant ou adjuvant dont la présence améliore l'étalement de la bouillie sur une surface traitée.

TENUE EN SUSPENSION loc.f.

Proportion de substance active restant en suspension après un temps déterminé, dans des conditions normalisées.

Syn. **Suspensibilité**.

TÉRATOGENÈNE adj.

Qualifie une substance susceptible de provoquer chez l'animal des malformations ou des troubles du développement lors de l'embryogenèse.

TOLÉRANCE n.f.

V. **Résistance**.

TOXICITÉ n.f.

Effet néfaste d'une substance ou d'une préparation après pénétration dans un organisme vivant (homme, animal...).

On peut la mesurer chez les animaux de laboratoire en mettant en œuvre des études appropriées.

Selon la durée d'exposition, on distingue généralement :

- **Toxicité aiguë** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose unique de la substance ou de la préparation étudiée.

- **Toxicité subaiguë** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose ou de l'exposition quotidienne à une concentration de la substance étudiée, pendant une durée courte, par exemple une semaine.

- **Toxicité subchronique** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose ou de l'exposition quotidienne à une concentration de la substance étudiée, pendant une durée moyenne, par exemple trois mois.

- **Toxicité chronique ou à long terme** loc.f.

Effet résultant de l'administration d'une dose ou de l'exposition quotidienne à une concentration de la substance étudiée, pendant une durée longue, par exemple un ou deux ans.

Selon le mode d'exposition, on distingue :

- **Toxicité par ingestion (ou par voie orale)** loc.f.

Effet résultant de la pénétration par le système digestif.

- **Toxicité percutanée (ou par voie dermique)** loc.f.

Effet résultant de la pénétration à travers la peau.

- **Toxicité par inhalation** loc.f.

Effet résultant de la pénétration dans le système respiratoire.

TRAITEMENT n.m.

Opération consistant à utiliser une ou plusieurs préparations phytopharmaceutiques ou biocides, ou à mettre en œuvre d'autres moyens de lutte, dans des conditions d'emploi définies.

Syn. **Application**.

TRAITEMENT AU SEMIS loc.m.

Traitement effectué en même temps que le semis au moyen d'un appareil d'application combiné avec le semoir.

TRAITEMENT DES SEMENCES loc.m.

Opération consistant à appliquer une préparation ayant des effets physiques, chimiques ou biologiques, sur les semences, afin d'en améliorer la présentation ou d'en assurer la protection depuis la germination jusqu'à un stade végétatif plus ou moins avancé.

TRAITEMENT DIRIGÉ loc.m.

Traitement réalisé avec un matériel adapté (buses spéciales, caches,...) permettant de protéger la plante cultivée ou les parties sensibles de celle-ci.

TRAITEMENT FRACTIONNÉ loc.m.

Opération consistant à appliquer en plusieurs fois, généralement à de courts intervalles, une préparation à doses réduites, le total des doses appliquées n'excédant pas la dose d'emploi autorisée.

Syn. **Application fractionnée**.

TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ loc.m.

Traitement effectué sur la totalité, soit de la végétation, soit de la surface d'un terrain, cultivé ou non.

Syn. **Traitement en plein**.

TRAITEMENT LOCALISÉ loc.m.

Traitement effectué sur une partie seulement, soit de la végétation, soit de la surface d'un terrain, cultivé ou non.

Ex. Traitement sur taches de mauvaises herbes, sous le rang de plantation ou sur grappes.

TRANSLAMINAIRE adj.

Qualifie une substance capable de pénétrer dans la plante et de diffuser à travers plusieurs couches de cellules d'un même organe.

Syn. **Pénétrant**.

V. **Systémique**.

TUBERCULE n.m.

Organe de réserve souterrain formé par un renflement de la tige, plus rarement de la racine.

Ex. Gesse tubéreuse.

TUMEUR À *AGROBACTERIUM* loc.f.

Tumeur due à la bactérie *Agrobacterium tumefaciens*. Celle-ci, par l'intermédiaire d'un plasmide, est responsable du développement de tumeurs sur plus de 750 espèces végétales, appartenant aux dicotylédones, aux gymnospermes et incluant quelques monocotylédones.

Note : les termes de galle du collet ou crown-gall sont à éviter, d'autant que ces tumeurs ont souvent d'autres localisations que le collet des plantes (racines, tiges, feuilles, fruits).

V. **Cancer végétal, plasmide.**

TURGESCENCE n.f.

Augmentation du volume cellulaire liée à une entrée d'eau. Ce phénomène peut induire le gonflement d'un tissu ou d'un organe.

V. **Plasmolyse.**

U

UNITÉ EXPÉRIMENTALE loc.f.

Unité de base sur laquelle porte l'expérimentation. Les caractères de cette unité doivent être définis. C'est, par exemple, la parcelle élémentaire dans un essai agronomique ; dans ce cas, sa forme et sa dimension doivent être précisées.

UNIVOLTIN adj.

Caractérise un insecte n'ayant qu'une génération par an.

Note : le terme monovoltin est à rejeter.

V. **Multivoltin, voltinisme.**

USAGE n.m.

Emploi auquel est destinée une préparation phytopharmaceutique. Il est généralement constitué d'un couple « plante–organisme nuisible », complété éventuellement par des précisions sur le mode ou le champ d'application.

Note : ce terme s'est substitué aux anciennes dénominations « catégories d'emploi » et « usages assimilés ».

Ex. Vigne, mildiou, traitement des parties aériennes.

USAGE MINEUR loc.m.

Usage de faible importance économique nationale (généralement relatif aux cultures mineures : voir ce terme) faisant l'objet d'une procédure particulière d'autorisation de mise sur le marché.

USURE n.f.

V. **Attrition.**

V

VALEUR PRATIQUE loc.f.

V. **Essai biologique.**

VARIABLE n.f.

Entité dont la valeur permet de caractériser les résultats d'une expérimentation.

On peut distinguer différents types de variables.

- **Variable observée** loc.f.

Celle qui peut faire l'objet d'un classement, d'une estimation, d'un mesurage, d'une notation.

- **Variable calculée** loc.f.

Celle qui est élaborée à partir de la précédente.

- **Variable analysée** loc.f.

Variable sur laquelle porte l'analyse statistique. Elle peut être observée ou calculée.

Note : le terme « paramètre », utilisé dans le sens de variable, est impropre.

VERNALISATION n.f.

Action des basses températures sur une plante généralement en rosette, qui permet ultérieurement sa mise à fleur.

Note : ne pas confondre avec « stratification » (voir ce terme).

VIRUCIDE n.m. et adj.

Substance active ou préparation ayant la propriété de tuer les virus.

Syn. **Virocide**.

Note : certaines substances inhibent le pouvoir infectieux des virus sans les détruire nécessairement ; dans ce cas, on utilise aussi le terme virucide.

VIVACE n.f. et adj.

Plante dont la reproduction sexuée est généralement négligeable et qui assure sa pérennité par une reproduction végétative sous forme de bulbe, de drageon, de rhizome, de stolon ou de tubercule.

Note : ne pas confondre avec « **pluriannuelle** » (voir ce terme).

VIVIPARE adj.

Qualifie une espèce animale dont la femelle donne naissance à des individus libres, sans enveloppe et capables de mouvements, par opposition aux ovipares qui pondent des œufs.

Note : c'est le cas des mammifères. Les insectes larvipares sont un cas particulier de vivipares.

V. **Larvipare, ovipare**.

VOLTINISME n.m.

Nombre de générations d'une espèce animale pouvant se succéder durant une année. Il est susceptible de varier, pour une même espèce, suivant les conditions climatiques.

V. **Multivoltin, univoltin**.

VOLUME DE BOUILLIE PAR UNITÉ DE SURFACE loc.m.

Expression de la quantité de bouillie appliquée par unité de surface, généralement en litres par hectare.

Selon le volume utilisé, il convient de distinguer les catégories suivantes :

- **ultra bas volume (UBV)**, s'il est inférieur à 5 litres,
- **très bas volume (TBV)**, s'il est compris entre 5 et 50 litres,
- **bas volume (BV)**, s'il est compris entre 50 et 100 litres,
- **volume réduit**, s'il est compris entre 100 et 200 litres,
- **volume moyen**, s'il est compris entre 200 et 500 litres,
- **haut volume**, s'il est supérieur à 500 litres.

VOMITIF n.m. et adj.

V. **Émétique**.

X

XÉNOBIOTIQUE adj.

Qualifie une substance introduite par l'homme dans un milieu donné, mais non produite naturellement par un être vivant.

XÉROPHYTE n.f.

Plante dont les besoins en eau sont faibles et qui se développe dans les lieux secs.

Syn. Plante xérophile.

XYLÈME n.m.

V. Bois.

Z

ZONE D'ABSCISSION loc.f.

Zone à partir de laquelle se détachent les feuilles et les fruits. Il s'y produit une dégénérescence des cellules liée à l'action de l'acide abscissique (voir ce terme). Une couche de liège recouvre ensuite la cicatrice.

ZONE NON TRAITÉE (ZNT) loc.f.

Pour une préparation phytopharmaceutique et un usage donnés, surface caractérisée par sa largeur en bordure d'un point d'eau et ne pouvant recevoir aucun traitement par pulvérisation ou poudrage avec cette préparation.

Note 1 : cette zone peut être cultivée ou non ; elle peut être enherbée ou plantée d'une haie (voir « **dispositif végétalisé permanent** »).

Note 2 : pour les cours d'eau, la bordure correspond à la limite du lit mineur.

TABLEAU D'ÉQUIVALENCE FRANÇAIS - ANGLAIS

AB (appât sur grains)	AB (grain bait)
ABA (acide abscissique)	ABA (abscisic acid)
abscission	abscission
absorption	absorption
acaricide	miticide, acaricide
acarien	mite, acarid
acéphale	acephalous, headless
ACH (agent chimique d'hybridation)	CHA (chemical hybridising agent), gametocide
acide abscissique (ABA)	abscisic acid (ABA)
adaptitude	fitness
adhésif	adhesive, sticker, sticking
adjuvant	adjuvant
admission	acceptance, registration (for inclusion)
adsorption	adsorption
adulte	adult
adventice	weed
AE (générateur d'aérosol)	AE (aerosol dispenser)
aérosol	aerosol
agent chimique d'hybridation (ACH)	chemical hybridising agent (CHA), gametocide
agent d'émulsion	emulsifying agent
agent d'amertume	bittering agent
agent de pelliculage	film coating, film forming material
agent de surface	surfactant
agent filmogène	film coating, film forming material
agent masquant	masking agent
agropharmacie	agrochemistry
AJA (apport journalier admissible)	ADI (acceptable daily intake)
AJE (apport journalier estimé)	EDI (estimated daily intake)
AJME (apport journalier maximal estimé)	EMDI (estimated maximum daily intake)
AJMT (apport journalier maximal théorique)	TMDI (theoretical maximum daily intake)
AL (autre liquide)	AL (any other liquid)
algicide	algicide
allélopathie	allelopathy
allergie	allergy
allomone	allomone
amérisant	bittering
AMM (autorisation de mise sur le marché)	authorisation for placing on the market
AMMP (autorisation de mise sur le marché provisoire)	provisional authorisation for placing on the market
annuelle	annual (plant)
antagonisme	antagonism
antiappétitif	antifeeding, antipalatable
antidicotylédone	broadleaf killer, broadleaf weedkiller
antidote	antidote
antigel	antifreezing agent
antigerme	germination inhibitor
antigraminée	grasskiller, graminicide
antimottant	anticaking
antimoussant	antifoaming agent

antimousse	mosskiller
antioviposition	antioviposition
antioxydant	antioxidising agent
antisporulant	antisporulating agent
AP (autre poudre)	AP (any other powder)
aphicide	aphicide
apode	apodous, apodal
appât	bait
appât (prêt à l'emploi) (RB)	bait (ready for use) (RB)
appât empoisonné	poisonous bait
appât en bloc (BB)	block bait (BB)
appât en plaquettes (PB)	plate bait (PB)
appât granulé (GB)	granular bait (GB)
appât simple	straight bait
appât sur brisures (SB)	scrap bait (SB)
appât sur grains (AB)	grain bait (AB)
appétence	palatability
appétitif	palatable
application	application
apport journalier	daily intake
apport journalier admissible (AJA)	acceptable daily intake (ADI)
apport journalier estimé (AJE)	estimated daily intake (EDI)
apport journalier maximal estimé (AJME)	estimated maximum daily intake (EMDI)
apport journalier maximal théorique (AJMT)	theoretical maximum daily intake (TMDI)
aptère	apterous, wingless
APV (autorisation provisoire de vente)	provisional sales approval
araignée	spider
arrêt d'activité	quiescence
arthropode	arthropod
association phytopharmaceutique	combined (plant protection) preparation
asticot	maggot
attractif	attractant (n.), attractive (adj.)
attractif sexuel	sexual attractant
attrition	attrition
autorisation de mise sur le marché (AMM)	authorisation for placing on the market, sales authorisation
autorisation de mise sur le marché provisoire (AMMP)	provisional authorisation for placing on the market
autorisation provisoire de vente (APV)	provisional sales approval
autre liquide (AL)	any other liquid (AL)
autre poudre (AP)	any other powder (AP)
auxiliaire	beneficial
auxine	auxin
avifuge	bird repellent
bactéricide	bactericide
bactériostatique	bacteriostatic
bas volume (BV)	low volume (LV)
bâtonnet (PR)	plant rodlet (PR)
bâtonnet fumigène (FR)	smoke rodlet (FR)
BB (appât en bloc)	BB (block bait)

binage	hoeing, interrow cultivation
biocénose	biocoenosis
biocide	biocide
bioprotection	bioprotection
biostimulation	biostimulation
biotechnologie	biotechnology
biotique	biotic
biotope	biotope
biotransformation	biotransformation
biotype	biotype
bisannuelle	biennial (plant)
bivoltin	bivoltine
bloc	block
bois	wood
boîte fumigène (FD)	smoke tin (FD)
bonnes pratiques agricoles (BPA)	good agricultural practice (GAP)
bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)	good experimental practice (GEP)
bonnes pratiques de laboratoire (BPL)	good laboratory practice (GLP)
bonnes pratiques phytosanitaires (BPP)	good plant protection practice (GPP)
bougie fumigène (FK)	smoke candle (FK)
bouillie phytopharmaceutique	spray dilution, spray mixture
BPA (bonnes pratiques agricoles)	GAP (good agricultural practice)
BPE (bonnes pratiques d'expérimentation)	GEP (good experimental practice)
BPL (bonnes pratiques de laboratoire)	GLP (good laboratory practice)
BPP (bonnes pratiques phytosanitaires)	GPP (good plant protection practice)
BR (briquette)	(BR) briquette
briquette (BR)	briquette (BR)
brouillard	mist
brumisation	brumisation
bulbe	bulb, corm
buse	nozzle
buse à courants contrariés	impinging stream nozzle
buse à dérive limitée	reduced drift nozzle, anti-drift nozzle
buse à fente	fan nozzle, slit nozzle
buse à fente excentrée	off-center fan nozzle, off-center slit nozzle
buse à granulés	granule nozzle
buse à jet réglable	adjustable nozzle
buse à miroir	deflector nozzle, anvil nozzle, impact nozzle
buse à turbulence	cone nozzle
buse basse pression	low pressure nozzle
buse centrifuge	centrifugal nozzle, rotary disc
buse de poudrage	dust nozzle
buse de pulvérisation hydraulique	hydraulic energy nozzle, hydraulic spray nozzle
buse double à fente	double fan nozzle, double slit nozzle
buse obturable	shut-off nozzle
buse orientable	directional nozzle
BV (bas volume)	LV (low volume)
cambium	cambium
cancer végétal	plant canker
cancérogène	carcinogenic

capacité d'adaptation	fitness
capacité de survie	fitness
cartouche fumigène (FP)	smoke cartridge (FP)
catégorie d'emploi	label use, use
CB (concentré pour préparation d'appât)	CB (bait concentrate)
cécidie	gall
certification (des semences)	certification (of seeds)
CF (suspension de capsules pour traitement des semences)	CF (capsule suspension for seed treatment)
CG (granulé encapsulé)	CG (encapsulated granule)
champ d'activité	spectrum of action
chancre	canker
charge	carrier, diluent
chélatant	chelating agent
chélécérate	chelicerate
chenille	caterpillar
chorion	chorion
chrysalide	chrysalis, pupa
chute physiologique	physiological drop
CL (concentration létale)	LC (lethal concentration)
classement (expérimentation)	ranking
classement (réglementation)	classification
classification (réglementation)	classification
CNE (conditions normales d'emploi)	normal use pattern
coformulant	coformulant
coléoptile	coleoptile
coléorhize	coleorhiza
colorant	dye
compétition	competition
comprimé (TB)	tablet (TB)
comprimé dispersable (WT)	water dispersible tablet (WT)
comprimé fumigène (FT)	smoke tablet (FT)
comprimé prêt à l'emploi (DT)	tablet for direct application (DT)
comprimé soluble dans l'eau (ST)	water soluble tablet (ST)
concentration d'emploi	use concentration
concentration létale (CL)	lethal concentration (LC)
concentration sans effet (CSE)	no effect concentration (NEC)
concentration sans effet néfaste observé (CSENO)	no observed adverse effect concentration (NOAEC)
concentration sans effet observé (CSEO)	no observed effect concentration (NOEC)
concentré	concentrate
concentré dispersable (DC)	dispersible concentrate (DC)
concentré émulsionnable (EC)	emulsifiable concentrate (EC)
concentré pour préparation d'appât (CB)	bait concentrate (CB)
concentré soluble (SL)	soluble concentrate (SL)
concentré sous forme de gel ou pâte (PC)	gel or paste concentrate (PC)
concurrence	competition
conditions normales d'emploi (CNE)	normal use pattern
conseil de prudence	safety phrase
conservateur	preservative
contact	contact

contamination	contamination
cornicule	cornicle
corvifuge	crow repellent
cotylédon	cotyledon
CP (poudre de contact)	CP (contact powder)
criblage	screening
CS (suspension de capsules)	CS (capsule suspension)
CSE (concentration sans effet)	NEC (no effect concentration)
CSENO (concentration sans effet néfaste observé)	NOAEC (no observed adverse effect concentration)
CSEO (concentration sans effet observé)	NOEC (no observed effect concentration)
culture mineure	minor crop
cunifuge	rabbit repellent
curatif	remedial, curative
cycle biologique	biological cycle, life cycle
cycle évolutif	biological cycle, life cycle
DAR (délai d'emploi avant récolte)	PHI (preharvest interval)
DC (concentré dispersable)	DC (dispersible concentrate)
débroussaillant	brushkiller, arboricide
défanant	desiccant, haulm killer
défoliant	defoliant
dégradation	degradation, breakdown
délai d'emploi avant récolte (DAR)	preharvest interval (PHI)
délai de réintroduction des animaux (DRA)	re-entry period
délai de rentrée des personnes (DRP)	re-entry period
délai de retour (humains)	re-entry period
délitage	desintegration
demi-vie	half-life
démonstration	demonstration
dépistage	screening
déprédateur	pest
dérive	drift
DES (dose sans effet)	NEL (no effect level)
désherbage	weed control, weeding
désherbage chimique	chemical weed control
désherbage manuel	hand weeding
désherbage mécanique	mechanical weed control
désherbage sélectif	selective weed control
désherbage thermique	thermic weed control, weed flaming
désherbage total	non selective weed control, weed eradication
dés herbant	weedkiller, herbicide
désodorisant	deodorant
désorption	desorption
dessiccant	desiccant
développement embryonnaire	embryodevelopment
développement postembryonnaire	larval growth, larval development
dévitalisation	devitalisation
diapause	diapausis
dichotomique	dichotomic
dicline	diclinous
dicotylédone	dicotyledon, broadleaf, broadleaved

diécique	dioecious
diœcique	dioecious
dioïque	dioecious
disparition	dissipation
dispersant	dispersing agent
dispersion	dispersion
dispositif expérimental	experimental design
dispositif végétalisé permanent	permanently vegetated area
dissémination	dispersal, spreading
dissipation	dissipation
distribution granulométrique	particle size distribution
DJA (dose journalière admissible)	ADI (acceptable daily intake)
DL (dose létale)	LD (lethal dose)
dominance apicale	apical dominance
dormance	dormancy
dose d'emploi	use rate, use dose
dose journalière admissible (DJA)	acceptable daily intake (ADI)
dose létale (DL)	lethal dose (LD)
dose sans effet (DES)	no effect level (NEL)
dose sans effet néfaste observé (DSENO)	no observed adverse effect level (NOAEL)
dose sans effet observé (DSEO)	no observed effect level (NOEL)
DP (poudre pour poudrage)	DP (dustable powder)
DRA (délai de réintroduction des animaux)	re-entry period
drageon	sucker
DRP (délai de rentrée des personnes)	re-entry period
DS (poudre pour traitement des semences à sec)	DS (powder for dry seed treatment)
DSENO (dose sans effet néfaste observé)	NOAEL (no observed adverse effect level)
DSEO (dose sans effet observé)	NOEL (no observed effect level)
DT (comprimé prêt à l'emploi)	DT (tablet for direct application)
ébourgeonnage	disbudding, deshooting, ripping off
ébourgeonnement	disbudding, deshooting, ripping off
EC (concentré émulsionnable)	EC (emulsifiable concentrate)
échaudage	shriveling (grain)
échaudure	scald
éclaircissage	thinning
éclosion (<i>Pathologie végétale</i>)	emergence of early symptoms
éclosion (<i>Zoologie</i>)	hatching
écosystème	ecosystem
écotype	ecotype
ED (liquide chargeable électriquement)	ED (electrochargeable liquid)
effet dose	dose response
effet non intentionnel	side effect
effet secondaire	secondary effect
EG (granulé émulsionnable)	EG (emulsifiable granule)
élongation	elongation, extension
emballage associatif	combi-pack, twin-pack
emballage associatif liquide/liquide (KL)	combi-pack liquid/liquid (KL)
emballage associatif solide/liquide (KK)	combi-pack solid/liquid (KK)
emballage associatif solide/solide (KP)	combi-pack solid/solid (KP)
embryogenèse	embryogenesis

émétique	emetic
émigration	migration
émulsion	emulsion
émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)	emulsion, oil in water (EW)
émulsion de type huileux (émulsion inverse) (EO)	emulsion, water in oil (invert emulsion) (EO)
émulsion pour traitement des semences (ES)	emulsion for seed treatment (ES)
émulsionnant	emulsifier
endoptérygote	endopterygota, holometabolic
endothérapique	systemic
enfouissement localisé	localised ploughing in, localised turning under
ennemi des cultures	crop pest
enrobage	pelleting, coating
entomofaune	entomofauna
entomophage	entomophagous
EO (émulsion de type huileux, émulsion inverse)	EO (emulsion water in oil), invert emulsion
épaississant	thickening agent
épamprage	side shoot removal (clearing)
épidémiologie	epidemiology
équivalent acide	acid equivalent
éradicant	eradicator
érinose	erineum, leaf blister
ES (émulsion pour traitement des semences)	ES (emulsion for seed treatment)
essai biologique	biological trial
essai d'efficacité	efficacy trial, efficiency trial
essai de longue durée	long term trial
essai de sensibilité de la culture	selectivity trial
essai de valeur pratique	practical use trial
essai pluriannuel	pluriannual trial
essais plurilocaux	plurilocation trials
estimation visuelle	visual estimation, visual assessment
état	stage
EW (émulsion de type aqueux, émulsion aqueuse)	EW (emulsion, oil in water)
exoptérygote	exopterygota, heterometabolic
exuvie	exuvia, moult
facteur	factor
facteur contrôlé	controlled factor
facteur étudié	tested factor
fausse chenille	sawfly larva
FD (boîte fumigène)	FD (smoke tin)
FG (granulé fin)	FG (fine granule)
FK (bougie fumigène)	FK (smoke candle)
fluence	pourability
fond de cuve	residual spray dilution
fongicide	fungicide
fongistatique	fungistatic
formulant	formulant
formulation	formulation
FP (cartouche fumigène)	FP (smoke cartridge)
FR (bâtonnet fumigène)	FR (smoke rodlet)
friabilité	friability

fruit	fruit
FS (suspension concentrée pour traitement des semences)	FS (flowable concentrate for seed treatment)
FT (comprimé fumigène)	FT (smoke tablet)
FU (fumigène)	FU (smoke generator)
fumagine	sooty mould
fumée	smoke
fumigation	fumigation
fumigène (FU)	smoke generator (FU)
FW (granulé fumigène)	FW (smoke pellet)
GA (gaz comprimé)	GA (gas)
galle	gall
gamétocide	chemical hybridising agent (CHA), gametocide
gaz comprimé (GA)	gas (GA)
GB (appât granulé)	GB (granular bait)
GE (produit générateur de gaz)	GE (gas generating product)
gel	gel
gel émulsionnable (GL)	emulsifiable gel (GL)
gel pour traitement des semences (GF)	gel for seed treatment (GF)
gel soluble dans l'eau (GW)	water soluble gel (GW)
gélifiant	gelling agent
générateur d'aérosol (AE)	aerosol dispenser (AE)
génération	generation
génie génétique	genetic engineering
génomome	genome
génétoxicité	genotoxicity
génotype	genotype
germination	germination
GF (gel pour traitement des semences)	GF (gel for seed treatment)
GG (macrogranulé)	GG (macrogranule)
gibberellines	gibberellins
GL (gel émulsionnable)	GL (emulsifiable gel)
GP (poudre à pulvériser)	GP (flo-dust)
GR (granulé)	GR (granule)
graine	seed
graisse (GS)	grease (GS)
graminée	grass
graminicide	graminicide, grasskiller
granularité	particle size
granulé (GR)	granule (GR)
granulé dispersable (WG)	water dispersible granule (WG)
granulé émulsionnable (EG)	emulsifiable granule (EG)
granulé encapsulé (CG)	encapsulated granule (CG)
granulé fin (FG)	fine granule (FG)
granulé fumigène (FW)	smoke pellet (FW)
granulé soluble dans l'eau (SG)	water soluble granule (SG)
granulométrie	particle size analysis
grégarisme	gregariousness
GS (graisse)	GS (grease)
GW (gel soluble dans l'eau)	GW (water soluble gel)

halophyte	halophyte
haut volume	high volume
héliophile	heliophilous, sun-loving
hélophyte	helophyte, emerged aquatic plant
hémimétabole	heterometabolic, exopterygota
herbicide	herbicide, weedkiller
herbicide de contact	contact herbicide
herbicide foliaire	foliage applied herbicide
herbicide persistant	residual herbicide, persistent herbicide
herbicide racinaire	soil applied herbicide
herbicide sélectif	selective herbicide
herbicide systémique	translocated herbicide, systemic herbicide
herbicide total	non-selective herbicide, total weedkiller
hibernation	hibernation
hivernation	overwintering
HN (produit pour nébulisation à chaud [thermo-nébulisation])	HN (hot fogging concentrate)
holométabole	holometabolic
homologation	registration, approval
huile filmogène (SO)	spreading oil (SO)
hydrophyte	hydrophyte, aquatic plant
hygrophyte	hygrophyte
hypersensibilité	hypersensitivity
imago	imago
incorporation	incorporation
incubation	incubation
indicateur biologique	biological indicator
infection	infection
infestation	infestation
infestation artificielle	artificial infestation
ingestion	ingestion
inhalation	inhalation
inhibiteur de développement des insectes	insect growth regulator
inhibiteur de germination	germination inhibitor
injection	injection
inoculation	inoculation
inoculum	inoculum
inscription	acceptance registration (for inclusion)
insecticide	insecticide
invasion	invasion
invasion primaire	primary invasion
invasion secondaire	secondary invasion
jet	spray
kairomone	kairomone
KK (emballage associatif solide/liquide)	KK (combi-pack solid/liquid)
KL (emballage associatif liquide/liquide)	KL (combi-pack liquid/liquid)
KN (produit pour nébulisation à froid)	KN (cold fogging concentrate)
KP (emballage associatif solide/solide)	KP (combi-pack solid/solid)
LA (laque)	LA (lacquer)
laque (LA)	lacquer (LA)

larve	larva
larvicide	larvicide
larvipare	larviparous
latex (PA)	paste (PA)
LD (limite de détection)	LOD (limit of detection)
levée	seedling (or shoot) emergence
liant	binding agent
liber	liber
libération progressive	slow release
ligne directrice	guideline
limite de détection (LD)	limit of detection (LOD)
limite de quantification (LQ)	limit of quantification (LOQ)
limite maximale en résidus (LMR)	maximum residue level (MRL)
liquide chargeable électriquement (ED)	electrochargeable liquid (ED)
liquide miscible à un liquide organique (OL)	oil miscible liquid (OL)
liquide pour application à ultrabas volume (UL)	ultralow volumliquid (UL)
liquide pour traitement des semences (LS)	solution for seed treatment (LS)
LMR (limite maximale en résidus)	MRL (maximum residue level)
LQ (limite de quantification)	LOQ (limit of quantification)
LS (liquide pour traitement des semences)	LS (solution for seed treatment)
lutte	control
lutte biologique	biological control, biocontrol
lutte chimique	chemical control
lutte éco-éthologique	eco-ethological control
lutte intégrée	integrated control
lutte raisonnée	supervised control, considered control
macrogranulé (GG)	macrogranule (GG)
macro-organisme	macro-organism
maîtriser	to control
malherbologie	weed science
matière active	active substance
mauvaise herbe	weed
ME (microémulsion)	ME (micro-emulsion)
médiateur chimique	semiochemical
mélange extemporané	tank-mix
méristème	meristem
mésophyte	mesophyte
mesurage	measurement
méthode d'expérimentation	experimental method
MG (microgranulé)	MG (microgranule)
microémulsion (ME)	micro-emulsion (ME)
microgranulé (MG)	microgranule (MG)
miellat	honey dew
migration	migration
modalité	object
mode d'action	mode of action
mode d'action biochimique	biochemical mode of action
mode d'action biologique	biological mode of action
mode d'observation	mode of observation
mode de transfert	mode of transfer

molluscicide	molluscicide, molluscicidal
monitorage	monitoring
monocotylédone	monocotyledon
monœcique	monoecious
monoécique	monoecious
monoïque	monoecious
monophage	monophagous
mottage	caking
mouche	fly
mouillant	wetting agent
mue	moult, ecdysis
multivoltin	multivoltine
mutagène	mutagenic
mutation	mutation
mycoherbicide	mycoherbicide
nacrant	film coating, film forming, film coating material
nanifiant	dwarfing
nébulisation	fogging
nématicide	nematicide
nématostatique	nematostatic
neutralisant	neutralising agent
niveau	level
notation	scoring
nuisibilité	harmfulness, noxiousness
nympe	nymph
nymphose	nymphosis
objet	object
observation	observation
odorant	smelling agent
OF (suspension concentrée diluable dans un liquide organique)	OF (oil miscible suspension)
OGM (organisme génétiquement modifié)	GMO (genetically modified organism)
OL (liquide miscible à un liquide organique)	OL (oil miscible liquid)
oligophage	oligophagous
oncogène	oncogenic
OP (poudre à disperser dans un liquide organique)	OP (oil dispersible powder)
organisme génétiquement modifié (OGM)	genetically modified organism (GMO)
organisme nuisible	harmful organism, noxious organism
ovicide	ovicide
ovipare	oviparous
p.f. (produit formulé)	f.p. (formulated product, formulation)
PA (latex)	PA (paste)
parasite	parasite
parasitoïde	parasitoid
parcelle élémentaire	elementary plot, individual plot
PB (appât en plaquettes)	PB (plate bait)
PC (concentré sous forme de gel ou pâte)	PC (gel or paste concentrate)
pelliculage	film coating
pelliculant	film coating, film forming material
pénétrant	penetrating

pérenne	perennial (plant)
persistance	persistence, carry-over
persistance d'action	persistence of action, residual persistence
pesticide	pesticide, plant protection product
phénotype	phenotype
phéromone	pheromone
phéromone d'agrégation	aggregation pheromone
phéromone d'alarme	alarm pheromone
phéromone d'espacement	spacing pheromone
phéromone de défense	detering pheromone, defence pheromone
phéromone de marquage	marking pheromone
phéromone de piste	trail pheromone
phéromone épidéictique	epideictic pheromone
phéromone sexuelle	sexual pheromone
phloème	phloem
phrase de risque	risk phrase
phytiatrie	plant protection
phytocide	phytocide
phytopharmacie	phytopharmacology
phytoprotecteur	safener, protectant
phytotoxicité	phytotoxicity
pigment	pigment
plante aquatique	aquatic plant
plante d'intérieur	indoor plant
plante herbacée	herbaceous plant
plante ligneuse	woody plant
plante semi-aquatique	emerged aquatic plant
plantule	seedling
plasmide	plasmid
plasmolyse	plasmolysis
pluriannuelle	perennial
point d'eau	water body
polyphage	polyphagous
postlevée	postemergence
postplantation	postplant
postsemis	postsowing
poudre	powder
poudre à disperser dans un liquide organique (OP)	oil dispersible powder (OP)
poudre à pulvériser (GP)	flo-dust (GP)
poudre de contact (CP)	contact powder (CP)
poudre de piste (TP)	tracking powder (TP)
poudre mouillable (WP)	wettable powder (WP)
poudre mouillable pour traitement humide des semences (WS)	water dispersible powder for slurry seed treatment (WS)
poudre pour poudrage (DP)	dustable powder (DP)
poudre pour traitement des semences à sec (DS)	powder for dry seed treatment (DS)
poudre soluble dans l'eau (SP)	water soluble powder (SP)
poudre soluble pour traitement des semences (SS)	water soluble powder for seed treatment (SS)
PR (bâtonnet)	PR (plant rodlet)
prédateur	predator

prélevée	preemergence
prémélange (TK)	technical concentrate (TK)
préparation de référence	standard preparation, reference preparation
préparation phytopharmaceutique	plant protection preparation
préplantation	preplant
présemis	presowing
préventif	protective
produit biocide	biocidal product
produit biologique	biopesticide, biological product
produit de référence	standard product
produit de surface	surface product
produit diffuseur de vapeur (VP)	vapour releasing product (VP)
produit formulé (p.f.)	formulated product (f.p.), formulation
produit formulé à libération progressive	slow release product
produit générateur de gaz (GE)	gas generating product (GE)
produit industriel simple	straight industrial product
produit naturel	natural product
produit phytopharmaceutique	pesticide, plant protection product
produit phytosanitaire	plant protection product, pesticide
produit pour nébulisation à chaud (thermo-nébulisation) (HN)	hot fogging concentrate (HN)
produit pour nébulisation à froid (KN)	cold fogging concentrate (KN)
produit technique (TC)	technical material (TC)
propagule	propagule
prophylaxie	prophylaxis
protection intégrée	integrated protection, integrated control
protection raisonnée	integrated protection, integrated control
protocole d'essai	protocol, study plan
pullulation	pullulation
pulvérisateur à jet porté	air-blast sprayer
pulvérisateur à jet projeté	hydraulic pressure sprayer
pulvérisateur à pression	pressure sprayer
pulvérisateur pneumatique	air-assisted pneumatic sprayer
pulvérisation	spraying
quiescence	quiescence
randomisation	randomisation
ravageur	pest
RB (appât [prêt à l'emploi])	RB (bait [ready to use])
réducteur de croissance	plant growth regulator, plant growth retardant
répétition	replication
repos végétatif	resting stage
repousse	regrowth
répulsif	repellent
réseau d'essais	trial network
résidus de produit phytopharmaceutique	residues of plant protection product, residues of pesticide
résistance (d'un organisme à l'action d'une substance active)	resistance (of an organism to the effect of an active substance)
résistance acquise	acquired resistance
résistance croisée « négative »	negative cross resistance
résistance croisée « positive »	positive cross resistance

résistance multiple	multiple resistance
résistance naturelle	natural resistance
ressemis spontané	volunteer, reseedling
rhizome	rhizome
rodenticide	rodenticide
rugosité	russeting
s.a. (substance active)	a.s.(active substance)
SA (solution pour application locale)	SA (spot-on)
sarclage	weeding, hoeing
SB (appât sur brisures)	SB (scrap bait)
SC (suspension concentrée)	SC (suspension concentrate)
sciaphile	sciophilous, shade-loving
SE (suspension-émulsion ou suspo-émulsion)	SE (suspo-emulsion, suspension-emulsion)
sédimentation	sedimentation
sélection	screening
sélectivité	selectivity
semence	seed
sensibilisation	sensitisation
sensibilité de la culture	crop sensivity
sensibilité initiale	baseline sensivity
séquestrant	chelating agent, sequestrant
seuil biologique de nuisibilité	biological damage threshold
seuil économique de nuisibilité	economic damage threshold
SG (granulé soluble dans l'eau)	SG (water soluble granule)
SL (concentré soluble)	SL (soluble concentrate)
SL (solution concentrée)	SL (soluble concentrate)
SO (huile filmogène)	SO (spreading oil)
solution concentrée (SL)	soluble concentrate (SL)
solution pour application locale (SA)	spot-on (SA)
solvant	solvent
souche	strain
sous-dosage	underdosage
SP (poudre soluble dans l'eau)	SP (water soluble powder)
spécialité	commercial preparation
spécificité	specificity
sporulation	sporulation
SS (poudre soluble pour traitement des semences)	SS (water soluble powder for seed treatment)
ST (comprimé soluble dans l'eau)	ST (water soluble tablet)
stabilisant	stabilising agent
stade larvaire	larval stage, instar
stade phénologique	phenological stage
stolon	stolon
stratification	stratification
SU (suspension pour application à ultrabas volume)	SU (ultralow volume suspension)
substance active (s.a.)	active substance (a.s.)
substance de croissance	plant growth regulator, plant growth substance
support	carrier, diluent
surdosage	overdosage
suspension	suspension
suspension concentrée (SC)	suspension concentrate (SC)

suspension concentrée diluable dans un liquide organique (OF)	oil miscible suspension (OF)
suspension concentrée pour traitement des semences (FS)	flowable concentrate for seed treatment (FS)
suspension de capsules (CS)	capsule suspension (CS)
suspension de capsules pour traitement des semences (CF)	capsule suspension for seed treatment (CF)
suspension pour application à ultrabas volume (SU)	ultralow volume suspension (SU)
suspension-émulsion ou suspo-émulsion (SE)	suspo-emulsion, suspension-emulsion (SE)
synergie	synergism
systémique	systemic, translocated
tampon	buffer
TB (comprimé)	TB (tablet)
TBV (très bas volume)	VLV (very low volume)
TC (produit technique)	TC (technical material)
témoin (sans traitement)	control (untreated)
témoin adjacent	adjacent control
témoin exclu	excluded control
témoin imbriqué	imbricated control
témoin inclus	included control
teneur	content
teneur maximale en résidus (TMR)	maximum residue level (MRL)
tensioactif	surfactant
tenue en suspension	suspensivity
tératogène	teratogenic
TK (prémélange)	TK (technical concentrate)
TMR (teneur maximale en résidus)	MRL (maximum residue level)
tolérance	tolerance, natural resistance
toxicité	toxicity
toxicité aiguë	acute toxicity
toxicité chronique ou à long terme	chronic or long term toxicity
toxicité subaiguë	subacute toxicity
toxicité subchronique	subchronic toxicity
TP (poudre de piste)	TP (tracking powder)
traitement	treatment, application
traitement au semis	sowing application
traitement des semences	seed treatment
traitement dirigé	directed application, shielded application
traitement fractionné	split application
traitement généralisé	overall application, broadcast application
traitement localisé	localised application, spot treatment
translaminaire	translaminar
très bas volume (TBV)	very low volume (VLV)
tubercule	tuber
tumeur à <i>Agrobacterium</i>	<i>Agrobacterium</i> crown-gall, crown-gall
turgescence	turgescence
UBV (ultrabas volume)	ULV (ultralow volume)
UL (liquide pour application à ultrabas volume)	UL (ultralow volume liquid)
ultrabas volume (UBV)	ultralow volume (ULV)
unité expérimentale	experimental unit
univoltin	univoltine

usage	label use, use
usage mineur	minor use
variable	variable
variable analysée	analysed variable
variable calculée	calculated variable
variable observée	observed variable
vernalisation	vernalisation
virocide	virucide, virucidal
virucide	virucide, virucidal
vivace	perennial (plant)
vivipare	viviparous
voltinisme	voltinism
volume de bouillie par unité de surface	spray volume per surface unit
volume moyen	medium volume
volume réduit	reduced volume
vomitif	emetic
VP (produit diffuseur de vapeur)	VP (vapour releasing product)
WG (granulé dispersable)	WG (water dispersible granule)
WP (poudre mouillable)	WP (wetable powder)
WS (poudre mouillable pour traitement humide des semences)	WS (water dispersible powder for slurry seed treatment)
WT (comprimé dispersable)	WT (water dispersible tablet)
xénobiotique	xenobiotic
xérophyte	xerophyte
xylème	xylem
ZNT (zone non traitée)	untreated area
zone d'abscission	abscission layer
zone non traitée (ZNT)	untreated area

TABLEAU D'ÉQUIVALENCE ANGLAIS - FRANÇAIS

a.s.(active substance)	s.a. (substance active)
AB (grain bait)	AB (appât sur grains)
ABA (abscisic acid)	ABA (acide abscissique)
abscisic acid (ABA)	acide abscissique (ABA)
abscission	abscission
abscission layer	zone d'abscission
absorption	absorption
acaricide	acaricide
acarid	acarien
acceptable daily dose (ADD)	dose journalière admissible (DJA)
acceptable daily intake (ADI)	apport journalier admissible (AJA)
acceptance registration (for inclusion)	admission, inscription
acephalous	acéphale
acid equivalent	équivalent acide
acquired resistance	résistance acquise
active ingredient	substance active
active substance (a.s.)	substance active (s.a.)
acute toxicity	toxicité aiguë
ADD (acceptable daily dose)	DJA (dose journalière admissible)
adhesive	adhésif
ADI (acceptable daily intake)	AJA (apport journalier admissible)
adjacent control	témoin adjacent
adjustable nozzle	buse à jet réglable
adjuvant	adjuvant
adsorption	adsorption
adult	adulte
AE (aerosol dispenser)	AE (générateur d'aérosol)
aerosol	aérosol
aerosol dispenser (AE)	générateur d'aérosol (AE)
aggregation pheromone	phéromone d'agrégation
<i>Agrobacterium</i> crown-gall	tumeur à <i>Agrobacterium</i>
agrochemistry	agropharmacie
air-assisted pneumatic sprayer	pulvérisateur pneumatique
air-blast sprayer	pulvérisateur à jet porté
AL (any other liquid)	AL (autre liquide)
alarm pheromone	phéromone d'alarme
algicide	algicide
allelopathy	allélopathie
allergy	allergie
allomone	allomone
analysed variable	variable analysée
annual (plant)	annuelle
antagonism	antagonisme
anticaking	antimottant
antidote	antidote
anti-drift nozzle	buse à dérive limitée
antifeeding	antiappétitif
antifoaming agent	antimoussant

antifreezing agent	antigel
antioviposition	antioviposition
antioxidising agent	antioxydant
antipalatable	antiappétitif
antisporulating agent	antisporulant
anvil nozzle	buse à miroir
any other liquid (AL)	autre liquide (AL)
any other powder (AP)	autre poudre (AP)
AP (any other powder)	AP (autre poudre)
aphicide	aphicide
apical dominance	dominance apicale
apodal	apode
apodous	apode
application	application, traitement
approval	homologation
apterous	aptère
aquatic plant	plante aquatique, hydrophyte
arboricide	débroussaillant
arthropod	arthropode
artificial infestation	infestation artificielle
attractant	attractif
attractive	attractif
attrition	attrition
authorisation for placing on the market	autorisation de mise sur le marché (AMM)
auxin	auxine
bactericide	bactéricide
bacteriostatic	bactériostatique
bait	appât
bait (ready to use) (RB)	appât (prêt à l'emploi) (RB)
baseline sensivity	sensibilité initiale
BB (block bait)	BB (appât en bloc)
beneficial	auxiliaire
biennial (plant)	bisannuelle
binding agent	liant
biochemical mode of action	mode d'action biochimique
biocidal product	produit biocide
biocide	biocide
biocoenosis	biocénose
biocontrol	lutte biologique
biological control	lutte biologique
biological cycle	cycle biologique, cycle évolutif
biological damage threshold	seuil biologique de nuisibilité
biological indicator	indicateur biologique
biological mode of action	mode d'action biologique
biological product	produit biologique
biological trial	essai biologique
biopesticide	produit biologique
bioprotection	bioprotection
biostimulation	biostimulation
biotechnology	biotechnologie

biotic	biotique
biotope	biotope
biotransformation	biotransformation
biotype	biotype
bittering	amérisant
bittering agent	agent d'amertume
bivoltine	bivoltin
block	bloc
block bait (BB)	appât en bloc (BB)
BR (briquette)	BR (briquette)
breakdown	dégradation
briquette (BR)	briquette (BR)
broadcast application	traitement généralisé
broadleaf	dicotylédone
broadleaf killer	antidicotylédone
broadleaf weedkiller	antidicotylédone
broadleaved	dicotylédone
brumisation	brumisation
brushkiller	débroussaillant
buffer	tampon
bulb	bulbe
caking	mottage
calculated variable	variable calculée
cambium	cambium
canker	chancre
capsule suspension (CS)	suspension de capsules (CS)
capsule suspension for seed treatment (CF)	suspension de capsules pour traitement des semences (CF)
carcinogenic	cancérogène
carrier	charge, support
carry-over	persistance
caterpillar	chenille
CB (bait concentrate)	CB (concentré pour préparation d'appât)
centrifugal nozzle	buse centrifuge
certification (of seeds)	certification (des semences)
CF (capsule suspension for seed treatment)	CF (suspension de capsules pour traitement des semences)
CG (encapsulated granule)	CG (granulé encapsulé)
CHA (chemical hybridising agent)	ACH (agent chimique d'hybridation), gamétocide
chelating agent	chélatant, séquestrant
chelicerate	chélicérate
chemical control	lutte chimique
chemical hybridising agent (CHA)	agent chimique d'hybridation (ACH), gamétocide
chemical weed control	désherbage chimique
chorion	chorion
chronic or long term toxicity	toxicité chronique ou à long terme
chrysalis	chrysalide
classification	classification, classement (réglementation)
coating	enrobage
coformulant	formulant, coformulant

cold fogging concentrate (KN)	produit pour nébulisation à froid (KN)
coleoptile	coléoptile
coleorhiza	coléorhize
combined (plant protection)preparation	association phytopharmaceutique
combi-pack	emballage associatif
combi-pack liquid/liquid (KL)	emballage associatif liquide/liquide (KL)
combi-pack solid/liquid (KK)	emballage associatif solide/liquide (KK)
combi-pack solid/solid (KP)	emballage associatif solide/solide (KP)
commercial preparation	spécialité
competition	compétition, concurrence
concentrate	concentré
cone nozzle	buse à turbulence
considered control	lutte raisonnée
contact	contact
contact herbicide	herbicide de contact
contact powder (CP)	poudre de contact (CP)
contamination	contamination
content	teneur
control	lutte
control (untreated)	témoin (sans traitement)
controlled factor	facteur contrôlé
corm	bulbe
cornicle	cornicule
cotyledon	cotylédon
CP (contact powder)	CP (poudre de contact)
crop pest	ennemi des cultures
crow repellent	corvifuge
crown-gall	tumeur à <i>Agrobacterium</i>
CS (capsule suspension)	CS (suspension de capsules)
curative	curatif
daily intake	apport journalier
DC (dispersible concentrate)	DC (concentré dispersable)
defence pheromone	phéromone de défense
deflector nozzle	buse à miroir
defoliant	défoliant
degradation	dégradation
demonstration	démonstration
deodorant	désodorisant
deshooting	ébourgeonnage, ébourgeonnement
desiccant	défanant
desiccant	dessiccant
desintegration	délitage
desorption	désorption
deterring pheromone	phéromone de défense
devitalisation	dévitalisation
diapausis	diapause
dichotomic	dichotomique
diclinous	dicline
dicotylédon	dicotylédone
diluent	charge, support

dioecious	dioïque, diécique, diœcique
directed application	traitement dirigé
directional nozzle	buse orientable
disbudding	ébourgeonnage, ébourgeonnement
dispersal	dissémination
dispersible concentrate (DC)	concentré dispersable (DC)
dispersing agent	dispersant
dispersion	dispersion
dissipation	disparition, dissipation
dormancy	dormance
dose response	effet dose
double fan nozzle	buse double à fente
double slit nozzle	buse double à fente
DP (dustable powder)	DP (poudre pour poudrage)
drift	dérive
DS (powder for dry seed treatment)	DS (poudre pour traitement des semences à sec)
DT (tablet for direct application)	DT (comprimé prêt à l'emploi)
dust nozzle	buse de poudrage
dustable powder (DP)	poudre pour poudrage (DP)
dwarfing	nanifiant
dye	colorant
EC (emulsifiable concentrate)	EC (concentré émulsionnable)
ecdysis	mue
eco-ethological control	lutte éco-éthologique
economic damage threshold	seuil économique de nuisibilité
ecosystem	écosystème
ecotype	écotype
ED (electrochargeable liquid)	ED (liquide chargeable électriquement)
EDI (estimated daily intake)	AJE (apport journalier estimé)
efficacy trial	essai d'efficacité
efficiency trial	essai d'efficacité
EG (emulsifiable granule)	EG (granulé émulsionnable)
electrochargeable liquid (ED)	liquide chargeable électriquement (ED)
elementary plot	parcelle élémentaire
elongation	élongation
embryodevelopment	développement embryonnaire
embryogenesis	embryogenèse
EMDI (estimated maximum daily intake)	AJME (apport journalier maximal estimé)
emerged aquatic plant	plante semi-aquatique, héliophyte
emergence of early symptoms	éclosion (<i>Pathologie végétale</i>)
emetic	émétique, vomitif
emulsifiable concentrate (EC)	concentré émulsionnable (EC)
emulsifiable gel (GL)	gel émulsionnable (GL)
emulsifiable granule (EG)	granulé émulsionnable (EG)
emulsifier	émulsionnant
emulsifying agent	agent d'émulsion
emulsion	émulsion
emulsion for seed treatment (ES)	émulsion pour traitement des semences (ES)
emulsion, oil in water (EW)	émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)

emulsion, water in oil (EO)	émulsion de type huileux (émulsion inverse) (EO)
encapsulated granule (CG)	granulé encapsulé (CG)
endopterygota	endoptérygote, holométabole
entomofauna	entomofaune
entomophagous	entomophage
EO (emulsion, water in oil, invert emulsion)	EO (émulsion de type huileux, émulsion inverse)
epideictic pheromone	phéromone épideictique
epidemiology	épidémiologie
eradicator	éradicant
erineum	érinose
ES (emulsion for seed treatment)	ES (émulsion pour traitement des semences)
estimated daily intake (EDI)	apport journalier estimé (AJE)
estimated maximum daily intake (EMDI)	apport journalier maximal estimé (AJME)
EW (emulsion, oil in water)	EW (émulsion de type aqueux, émulsion aqueuse)
excluded control	témoin exclu
exopterygota	exoptérygote, hémimétabole
experimental design	dispositif expérimental
experimental method	méthode d'expérimentation
experimental unit	unité expérimentale
extension	élongation
exuvia	exuvie
f.p. (formulated product, formulation)	p.f. (produit formulé)
factor	facteur
fan nozzle	buse à fente
FD (smoke tin)	FD (boîte fumigène)
FG (fine granule)	FG (granulé fin)
film coating	agent de pelliculage, agent filmogène, nacrant, pelliculant, pelliculage
film forming	nacrant
film forming material	agent de pelliculage, agent filmogène, nacrant, pelliculant
fine granule (FG)	granulé fin (FG)
fitness	adaptitude, capacité d'adaptation, capacité de survie
FK (smoke candle)	FK (bougie fumigène)
flo-dust (GP)	poudre à pulvériser (GP)
flowable concentrate for seed treatment (FS)	suspension concentrée pour traitement des semences (FS)
fly	mouche
fogging	nébulisation
foliage applied herbicide	herbicide foliaire
formulant	formulant
formulated product (f.p.)	produit formulé (p.f.)
formulation	formulation
FP (smoke cartridge)	FP (cartouche fumigène)
FR (smoke rodlet)	FR (bâtonnet fumigène)
friability	friabilité
fruit	fruit
FS (flowable concentrate for seed treatment)	FS (suspension concentrée pour traitement des semences)

FT (smoke tablet)	FT (comprimé fumigène)
FU (smoke generator)	FU (fumigène)
fumigation	fumigation
fungicide	fongicide
fungistatic	fongistatique
FW (smoke pellet)	FW (granulé fumigène)
GA (gas)	GA (gaz comprimé)
gall	cécidie, galle
gametocide	gamétocide, agent chimique d'hybridation (ACH)
GAP (good agricultural practice)	BPA (bonnes pratiques agricoles)
gas (GA)	gaz comprimé (GA)
gas generating product (GE)	produit générateur de gaz (GE)
GB (granular bait)	GB (appât granulé)
GE (gas generating product)	GE (produit générateur de gaz)
gel	gel
gel for seed treatment (GF)	gel pour traitement des semences (GF)
gel or paste concentrate (PC)	concentré sous forme de gel ou pâte (PC)
gelling agent	gélifiant
generation	génération
genetic engineering	génie génétique
genetically modified organism (GMO)	organisme génétiquement modifié (OGM)
genome	génom
genotoxicity	génétoxicité
genotype	génotype
GEP (good experimental practice)	BPE (bonnes pratiques d'expérimentation)
germination	germination
germination inhibitor	inhibiteur de germination, antigerme
GF (gel for seed treatment)	GF (gel pour traitement des semences)
GG (macrogranule)	GG (macrogranulé)
gibberellins	gibberellines
GL (emulsifiable gel)	GL (gel émulsionnable)
GLP (good laboratory practice)	BPL (bonnes pratiques de laboratoire)
GMO (genetically modified organism)	OGM (organisme génétiquement modifié)
good agricultural practice (GAP)	bonnes pratiques agricoles (BPA)
good experimental practice (GEP)	bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)
good laboratory practice (GLP)	bonnes pratiques de laboratoire (BPL)
good plant protection practice (GPP)	bonnes pratiques phytosanitaires (BPP)
GP (flo-dust)	GP (poudre à pulvériser)
GPP (good plant protection practice)	BPP (bonnes pratiques phytosanitaires)
GR (granule)	GR (granulé)
grain bait (AB)	appât sur grains (AB)
graminicide	graminicide, antigraminée
granular bait (GB)	appât granulé (GB)
granule (GR)	granulé (GR)
granule nozzle	buse à granulés
grass	graminée
grasskiller	antigraminée, graminicide
grease (GS)	graisse (GS)
gregariousness	grégarisme
GS (grease)	GS (graisse)

guideline	ligne directrice
GW (water soluble gel)	GW (gel soluble dans l'eau)
half-life	demi-vie
hand weeding	désherbage manuel
harmful organism	organisme nuisible
harmfulness	nuisibilité
hatching	éclosion (<i>Zoologie</i>)
haulm killer	défanant
headless	acéphale
heliophilous	héliophile
helophyte	hélrophyte, plante semi-aquatique
herbaceous plant	plante herbacée
herbicide	herbicide, désherbant
heterometabolic	hémimétabole
hibernation	hibernation
high volume	haut volume
HN (hot fogging concentrate)	HN (produit pour nébulisation à chaud [thermo-nébulisation])
hoeing	binage, sarclage
holometabolic	holométabole
honey dew	miellat
hot fogging concentrate (HN)	produit pour nébulisation à chaud (thermo-nébulisation) (HN)
hydraulic energy nozzle	buse de pulvérisation hydraulique
hydraulic pressure sprayer	pulvérisateur à jet projeté
hydraulic spray nozzle	buse de pulvérisation hydraulique
hydrophyte	hydrophyte, plante aquatique
hygrophyte	hygrophyte
hypersensitivity	hypersensibilité
imago	imago
imbricated control	témoin imbriqué
impact nozzle	buse à miroir
impinging stream nozzle	buse à courants contrariés
included control	témoin inclus
inclusion (acceptance registration for inclusion)	admission, inscription
incorporation	incorporation
incubation	incubation
individual plot	parcelle élémentaire
indoor plant	plante d'intérieur
infection	infection
infestation	infestation
ingestion	ingestion
inhalation	inhalation
injection	injection
inoculation	inoculation
inoculum	inoculum
insect growth regulator	inhibiteur de développement des insectes
insecticide	insecticide
instar	stade larvaire
integrated control	lutte intégrée

interrow cultivation	binage
invasion	invasion
invert emulsion (emulsion, water in oil) (EO)	émulsion inverse (émulsion de type huileux) (EO)
kairomone	kairomone
KK (combi-pack solid/liquid)	KK (emballage associatif solide/liquide)
KL (combi-pack liquid/liquid)	KL (emballage associatif liquide/liquide)
KN (cold fogging concentrate)	KN (produit pour nébulisation à froid)
KP (combi-pack solid/solid)	KP (emballage associatif solide/solide)
LA (lacquer)	LA (laque)
label use	catégorie d'emploi, usage
lacquer (LA)	laque (LA)
larva	larve
larval development	développement postembryonnaire
larval growth	développement postembryonnaire
larval stage	stade larvaire
larvicide	larvicide
larviparous	larvipare
LC (lethal concentration)	CL (concentration létale)
LD (lethal dose)	DL (dose létale)
leaf blister	érinose
lethal concentration (LC)	concentration létale (CL)
lethal dose (LD)	dose létale (DL)
level	niveau
liber	liber
life cycle	cycle évolutif, cycle biologique
limit of detection (LOD)	limite de détection (LD)
limit of quantification (LOQ)	limite de quantification (LQ)
localised application	traitement localisé
localised ploughing in	enfouissement localisé
localised turning under	enfouissement localisé
LOD (limit of detection)	LD (limite de détection)
long term trial	essai de longue durée
LOQ (limit of quantification)	LQ (limite de quantification)
low pressure nozzle	buse basse pression
low volume (LV)	bas volume (BV)
LS (solution for seed treatment)	LS (liquide pour traitement des semences)
LV (low volume)	BV (bas volume)
macrogranule (GG)	macrogranulé (GG)
macro-organism	macro-organisme
maggot	asticot
marking pheromone	phéromone de marquage
masking agent	agent masquant
maximum residue level (MRL)	limite maximale en résidus (LMR), teneur maximale en résidus (TMR)
ME (micro-emulsion)	ME (microémulsion)
measurement	mesurage
mechanical weed control	désherbage mécanique
medium volume	volume moyen
meristem	méristème
mesophyte	mésophyte

MG (microgranule)	MG (microgranulé)
micro-emulsion (ME)	microémulsion (ME)
microgranule (MG)	microgranulé (MG)
migration	migration, émigration
minor crop	culture mineure
minor use	usage mineur
mist	brouillard
mite	acarien
miticide	acaricide
mode of action	mode d'action
mode of observation	mode d'observation
mode of transfer	mode de transfert
molluscicidal	molluscicide
molluscicide	molluscicide
monitoring	monitorage
monocotyledon	monocotylédone
monoecious	monoécique, monœcique, monoïque
monophagous	monophage
mosskiller	antimousse
moult	mue, exuvie
MRL (maximum residue level)	LMR (limite maximale en résidus), TMR (teneur maximale en résidus)
multiple resistance	résistance multiple
multivoltine	multivoltin
mutagenic	mutagène
mutation	mutation
mycoherbicide	mycoherbicide
natural product	produit naturel
natural resistance	résistance naturelle
NEC (no effect concentration)	CSE (concentration sans effet)
negative cross resistance	résistance croisée « négative »
NEL (no effect level)	DSE (dose sans effet)
nematicide	nématicide
nematostatic	nématostatique
neutralising agent	neutralisant
no effect concentration (NEC)	concentration sans effet (CSE)
no effect level (NEL)	dose sans effet (Autorisation)
no observed adverse effect concentration (NOAEC)	concentration sans effet néfaste observé (CSENO)
no observed adverse effect level (NOAEL)	dose sans effet néfaste observé (DSENO)
no observed effect concentration (NOEC)	concentration sans effet observé (CSEO)
no observed effect level (NOEL)	dose sans effet observé (DSEO)
NOAEC (no observed adverse effect concentration)	CSENO (concentration sans effet néfaste observé)
NOAEL (no observed adverse effect level)	DSENO (dose sans effet néfaste observé)
NOEC (no observed effect concentration)	CSEO (concentration sans effet observé)
NOEL (no observed effect level)	DSEO (dose sans effet observé)
non selective weed control	désherbage total
non-selective herbicide	herbicide total
normal use pattern	conditions normales d'emploi
noxious organism	organisme nuisible
noxiousness	nuisibilité

nozzle	buse
nymph	nymphé
nymphosis	nymphose
object	modalité, objet
observation	observation
observed variable	variable observée
OF (oil miscible suspension)	OF (suspension concentrée diluable dans un liquide organique)
off-center fan nozzle	buse à fente excentrée
off-center slit nozzle	buse à fente excentrée
oil dispersible powder (OP)	poudre à disperser dans un liquide organique (OP)
oil miscible liquid (OL)	liquide miscible à un liquide organique (OL)
oil miscible suspension (OF)	suspension concentrée diluable dans un liquide organique (OF)
OL (oil miscible liquid)	OL (liquide miscible à un liquide organique)
oligophagous	oligophage
oncogenic	oncogène
overall application	traitement généralisé
overdosage	surdosage
overwintering	hibernation
ovicide	ovicide
oviparous	ovipare
PA (paste)	PA (latex)
palatability	appétence
palatable	appétitif
parasite	parasite
parasitoid	parasitoïde
particle size	granularité
particle size analysis	granulométrie
particle size distribution	distribution granulométrique
paste (PA)	latex (PA)
PB (plate bait)	PB (appât en plaquettes)
PC (gel or paste concentrate)	PC (concentré sous forme de gel ou pâte)
pelleting	enrobage
penetrating	pénétrant
perennial (plant)	pérenne, pluriannuelle, vivace
permanently vegetated area	dispositif végétalisé permanent
persistence	persistance
persistence of action	persistance d'action
persistent herbicide	herbicide persistant
pest	ravageur, déprédateur
pesticide	produit phytopharmaceutique, produit phytosanitaire, pesticide
phenological stage	stade phénologique
pheromone	phéromone
PHI (preharvest interval)	DAR (délai d'emploi avant récolte)
phloem	phloème
physiological drop	chute physiologique
phytocide	phytocide
phytopharmacology	phytopharmacie
phytotoxicity	phytotoxicité

pigment	pigment
plant canker	cancer végétal
plant growth regulator	substance de croissance, réducteur de croissance
plant growth retardant	réducteur de croissance
plant growth substance	substance de croissance
plant protection	phytiatrie
plant protection preparation	préparation phytopharmaceutique
plant protection product	produit phytopharmaceutique, produit phytosanitaire, pesticide
plant rodlet (PR)	bâtonnet (PR)
plasmid	plasmide
plasmolysis	plasmolyse
plate bait (PB)	appât en plaquettes (PB)
pluriannual trials	essais pluriannuels
plurilocation trials	essais plurilocaux
poisonous bait	appât empoisonné
polyphagous	polyphage
positive cross resistance	résistance croisée « positive »
postplant	postplantation
postsowing	postsemis
pourability	fluence
powder	poudre
powder for dry seed treatment (DS)	poudre pour traitement des semences à sec (DS)
PR (plant rodlet)	PR (bâtonnet)
practical use trial	essai de valeur pratique
predator	prédateur
preemergence	prélevée
preharvest interval (PHI)	délai d'emploi avant récolte (DAR)
preplant	préplantation
preservative	conservateur
presowing	présemis
pressure sprayer	pulvérisateur à pression
primary invasion	invasion primaire
propagule	propagule
prophylaxis	prophylaxie
protectant	phytoprotecteur
protective	préventif
protocol	protocole d'essai
provisional authorisation for placing on the market	autorisation de mise sur le marché provisoire (AMMP)
provisional sales approval	autorisation provisoire de vente (APV)
pullulation	pullulation
pupa	chrysalide
quiescence	quiescence, arrêt d'activité
rabbit repellent	cunifuge
randomisation	randomisation
ranking	classement (expérimentation)
RB (bait [ready for use])	RB (appât [prêt à l'emploi])
reduced drift nozzle	buse à dérive limitée
reduced volume	volume réduit

re-entry period	délai de rentrée des personnes (DRP), délai de retour (humains), délai de réintroduction des animaux (DRA)
reference preparation	préparation de référence
registration	homologation
regrowth	repousse
remedial	curatif
repellent	répulsif
replication	répétition
reseeding	ressemis spontané
residual herbicide	herbicide persistant
residual persistence	persistance d'action
residual spray dilution	fond de cuve
residues of pesticide	résidus de produit phytopharmaceutique
residues of plant protection product	résidus de produit phytopharmaceutique
resistance (of an organism to the effect of an active substance)	résistance (d'un organisme à l'action d'une substance active)
resting stage	repos végétatif
rhizome	rhizome
ripping off	ébourgeonnage, ébourgeonnement
risk phrase	phrase de risque
rodenticide	rodenticide
rotary disc	buse centrifuge
russeting	rugosité
SA (spot-on)	SA (solution pour application locale)
safener	phytoprotecteur
safety phrase	conseil de prudence
sales autorisation	autorisation de mise sur le marché (AMM)
sawfly larva	fausse chenille
SB (scrap bait)	SB (appât sur brisures)
SC (suspension concentrate)	SC (suspension concentrée)
scald	échaudure
sciophilous	sciophile
scoring	notation
scrap bait (SB)	appât sur brisures (SB)
screening	criblage, dépistage, sélection
SE (suspo-emulsion, suspension-emulsion)	SE (suspension-émulsion ou suspo-émulsion)
secondary effect	effet secondaire
secondary invasion	invasion secondaire
sedimentation	sédimentation
seed	graine, semence
seed treatment	traitement des semences
seedling	plantule
seedling emergence	levée (à partir de graines)
selective herbicide	herbicide sélectif
selective weed control	désherbage sélectif
selectivity	sélectivité
selectivity trial	essai de sensibilité de la culture
semiochemical	médiateur chimique
sensitisation	sensibilisation
sequestrant	séquestrant, chélatant

sexual attractant	attractif sexuel
sexual pheromone	phéromone sexuelle
SG (water soluble granule)	SG (granulé soluble dans l'eau)
shade-loving	sciaphile
shielded application	traitement dirigé
shoot emergence	levée (à partir d'organes végétatifs)
shriveling (grain)	échaudage
shut-off nozzle	buse obturable
side effect	effet non intentionnel
side shoot removal (clearing)	épamprage
SL (soluble concentrate)	SL (concentré soluble, solution concentrée)
slit nozzle	buse à fente
slow release	libération progressive
slow release product	produit formulé à libération progressive
smelling agent	odorant
smoke	fumée
smoke candle (FK)	bougie fumigène (FK)
smoke cartridge (FP)	cartouche fumigène (FP)
smoke generator (FU)	fumigène (FU)
smoke pellet (FW)	granulé fumigène (FW)
smoke rodlet (FR)	bâtonnet fumigène (FR)
smoke tablet (FT)	comprimé fumigène (FT)
smoke tin (FD)	boîte fumigène (FD)
SO (spreading oil)	SO (huile filmogène)
soil applied herbicide	herbicide racinaire
soluble concentrate (SL)	concentré soluble, solution concentrée (SL)
solution for seed treatment (LS)	liquide pour traitement des semences (LS)
solvent	solvant
sooty mould	fumagine
sowing application	traitement au semis
SP (water soluble powder)	SP (poudre soluble dans l'eau)
spacing pheromone	phéromone d'espacement
specificity	spécificité
spectrum of action	champ d'activité
spider	araignée
split application	traitement fractionné
sporulation	sporulation
spot treatment	traitement localisé
spot-on (SA)	solution pour application locale (SA)
spray	jet
spray dilution	bouillie phytopharmaceutique
spray mixture	bouillie phytopharmaceutique
spray volume per surface unit	volume de bouillie par unité de surface
spraying	pulvérisation
spreading	dissémination
spreading oil (SO)	huile filmogène (SO)
SS (water soluble powder for seed treatment)	SS (poudre soluble pour traitement des semences)
ST (water soluble tablet)	ST (comprimé soluble dans l'eau)
stabilising agent	stabilisant
stage	état

standard preparation	préparation de référence
standard product	produit de référence
sticker	adhésif
sticking	adhésif
stolon	stolon
straight bait	appât simple
strain	souche
stratification	stratification
study plan	protocole d'essai
SU (ultralow volume suspension)	SU (suspension pour application à ultrabas volume)
subacute toxicity	toxicité subaiguë
subchronic toxicity	toxicité subchronique
sucker	drageon
sun-loving	héliophile
supervised control	lutte raisonnée
surface product	produit de surface
surfactant	agent de surface, tensioactif
suspension	suspension
suspension concentrate (SC)	suspension concentrée (SC)
suspensivity	tenue en suspension
suspo-emulsion, suspension-emulsion (SE)	suspension-émulsion ou suspo-émulsion (SE)
synergism	synergie
systemic	systémique, translaminaire, endothérapie
systemic herbicide	herbicide systémique
tablet (TB)	comprimé (TB)
tablet for direct application (DT)	comprimé prêt à l'emploi (DT)
tank-mix	mélange extemporané
TB (tablet)	TB (comprimé)
TC (technical material)	TC (produit technique)
technical concentrate (TK)	prémélange (TK)
technical material (TC)	produit technique (TC)
teratogenic	tératogène
tested factor	facteur étudié
theoretical maximum daily intake (TMDI)	apport journalier maximal théorique (AJMT)
thermic weed control	désherbage thermique
thickening agent	épaississant
thinning	éclaircissage
TK (technical concentrate)	TK (prémélange)
TMDI (theoretical maximum daily intake)	AJMT (apport journalier maximal théorique)
to control	maîtriser
total weedkiller	herbicide total
toxicity	toxicité
TP (tracking powder)	TP (poudre de piste)
tracking powder (TP)	poudre de piste (TP)
trail pheromone	phéromone de piste
translaminar	pénétrant, translaminaire
translocated	systémique, translaminaire
translocated herbicide	herbicide systémique
treatment	traitement

trial network	réseau d'essais
tuber	tubercule
turgescence	turgescence
twin-pack	emballage associatif
UL (ultralow volume liquid)	UL (liquide pour application à ultrabas volume)
ultralow volume (ULV)	ultrabas volume (UBV)
ultralow volume suspension (SU)	suspension pour application à ultrabas volume (SU)
ULV (ultralow volume)	UBV (ultrabas volume)
underdosage	sous-dosage
univoltine	univoltin
untreated area	zone non traitée (ZNT)
use	catégorie d'emploi, usage
use concentration	concentration d'emploi
use dose	dose d'emploi
use rate	dose d'emploi
vapour releasing product (VP)	produit diffuseur de vapeur (VP)
variable	variable
vernalisation	vernalisation
very low volume (VLV)	très bas volume (TBV)
virucidal	virucide, virulicide
virucide	virucide
visual assessment	estimation visuelle
visual estimation	estimation visuelle
viviparous	vivipare
VLV (very low volume)	TBV (très bas volume)
voltinism	voltinisme
volunteer	ressemis spontané
VP (vapour releasing product)	VP (produit diffuseur de vapeur)
water body	point d'eau
water dispersible granule (WG)	granulé dispersable (WG)
water dispersible powder for slurry seed treatment (WS)	poudre mouillable pour traitement humide des semences (WS)
water dispersible tablet (WT)	comprimé dispersable (WT)
water soluble gel (GW)	gel soluble dans l'eau (GW)
water soluble granule (SG)	granulé soluble dans l'eau (SG)
water soluble powder (SP)	poudre soluble dans l'eau (SP)
water soluble powder for seed treatment (SS)	poudre soluble pour traitement des semences (SS)
water soluble tablet (ST)	comprimé soluble dans l'eau (ST)
weed	mauvaise herbe, adventice
weed control	désherbage
weed eradication	désherbage total
weed flaming	désherbage thermique
weed science	malherbologie
weeding	désherbage, sarclage
weedkiller	désherbant, herbicide
wettable powder (WP)	poudre mouillable (WP)
wetting agent	mouillant
WG (water dispersible granule)	WG (granulé dispersable)
wingless	aptère

wood	bois
woody plant	plante ligneuse
WP (wetable powder)	WP (poudre mouillable)
WS (water dispersible powder for slurry seed treatment)	WS (poudre mouillable pour traitement humide des semences)
WT (water dispersible tablet)	WT (comprimé dispersable)
xenobiotic	xénobiotique
xerophyte	xérophyte
xylem	xylème

BIBLIOGRAPHIE

AFNOR, 1980. Produits utilisés en agriculture – Agropharmacie – Vocabulaire. *Norme française enregistrée NFU 43-000*, novembre 1980.

AFNOR et ISO, 1994. Matériel de traitement phytopharmaceutique – Vocabulaire. *Norme française NFU 26-000 ; ISO 5681*, octobre 1994.

AFNOR, 2001. Granulométrie, Vocabulaire. *Norme française NF X 11-630*, décembre 2001

AFNOR NE et ISO, 1995. Agents de surface – Vocabulaire. *Norme européenne et française NF EN ISO 862*, octobre 1995.

ANPP, 1990. Définitions de termes utilisés en protection des cultures. *Les cahiers de Phytoma n°1, supplément au n°423*, décembre 1990.

AFPP, 2006. Glossaire bilingue de termes et d'abréviations utilisés dans les dossiers d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. 3^e édition : septembre 2006. *Site internet AFPP* (www.afpp.net)

CILF, 1999. Dictionnaire d'agriculture français, anglais, allemand. *CILF Éditions*.

CILF, 2002. Vocabulaire de la protection des plantes - *La banque des mots n° 63*. *CILF Éditions*.

COMMEAU M.-F., SPIRE M.-L., 1996. Technologie des semences – Vocabulaire français, anglais, allemand, russe. *INRA Éditions*.

FAO, 1999. Glossaire des termes phytosanitaires, *ISPM Pub. n° 5*.

GIFAP – CROPLIFE, 2002. Catalogue of pesticide formulation types and international coding system. *Technical monograph n°2, 5th edition*, March 2002.